

SOMMAIRE

I CONTEXTE.....	06
II. OBJECTIFS.....	08
III. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	08
IV. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	13
4.1. Milieu physique.....	13
4.1.1. <i>Situation géographique.....</i>	<i>13</i>
4.1.2. <i>Superficies.....</i>	<i>14</i>
4.1.3 <i>Types de sols.....</i>	<i>14</i>
4.1.4. <i>Le climat, la végétation et la faune</i>	<i>14</i>
4.1.5. <i>La pluviométrie</i>	<i>15</i>
4. 2. Le milieu humain	16
4.2.1. <i>Répartition ethnique</i>	<i>16</i>
4.2.2. <i>Répartition religieuse</i>	<i>16</i>
4.2.3. <i>Migrations</i>	<i>17</i>
4.3 Zonage	17
V. ANALYSE DIAGNOSTIQUE	18
5.1 Analyse par secteurs d'activité.....	18
5.1.1 <i>Secteur primaire</i>	<i>18</i>
5.1.1.1 Agriculture	18
5.1.1.2 Elevage	20
5.1.1.3 La pêche	21
5.1.1.4 La Foresterie	22
5.1.1.5 Hydraulique rurale	23
5.1.2 <i>Le secteur secondaire</i>	<i>24</i>
5.1.2.1. Artisanat.....	24
5.1.2.2. Industrie.....	25
5.1.2.3 Energie et mines	25
5.1.3 <i>.Le Secteur Tertiaire</i>	<i>26</i>
5.1.3.1. Le commerce.....	26
5.1.3.2 Transport et Télécommunication	27
5.1.3.3 Epargne et crédit.....	28
5.1.3.4 Tourisme	29
5.1.4 Le Secteur Quaternaire.....	29
5.1.4.1 Education et formation	29
5.1.4.2. Santé et Action Sociale	30
5.1.4.3. Culture, Jeunesse et Sports	32
5.2 Analyse institutionnelle	35
5.2.1 Le Conseil Rural	35

5.2.2 La Société Civile	43
5.2.2.1 Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)	43
5.2.2.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)	46
5.2.2.3 Les Associations Sportives et Culturelles	47
5.2.2.4 Les Associations des Parents d'Elèves (APE)	48
5.2.2.5 Les Comités de Gestion des Forages (CGF)	49
5.2.2.6 Les comités de santé (CS)	51
5.2.2.7 Les sections villageoises	51
5.2.2.8 Les associations de type traditionnel	52
5.2.2.9 Autres associations	53
5.2.3 Les Services Etatiques	53
5.2.3.1 La Sous Préfecture	53
5.2.3.2 Le Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP)	54
5.2.3.3 Le Sous Secteur des Eaux et Forêts	54
5.2.4 Partenaires au développement	55
VI. AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	62
6.1. Priorisation des contraintes et solutions	62
6. 2. Définition des options de développement	66
6.3 Définition de l'objectif global et des objectifs intermédiaires	68
6.3.1 Objectif global	68
6.3.2 Objectifs intermédiaires de développement	68
VII PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES	70
VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE.....	87
8.1 Aspects institutionnels de la mise en œuvre	87
8.2. Horizon temporel du plan	87
8.3. Système de suivi de la mis en œuvre	87
8.4.Cadre de concertation	88
ANNEXES	89
ANNEXE 1 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.....	90
ANNEXE 2 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	91
ANNEXE 3 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	92
ANNEXE 4 : LISTE DES VILLAGES AVEC LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES	93
ANNEXE 5 : FICHE SIGNALÉTIQUE DU CONSEIL RURAL	95
ANNEXE 6 : FICHE SIGNALÉTIQUE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES.....	97
ANNEXE 7 : EVOLUTION BUDGET CONSEIL RURAL SUR LES 03 DERNIERES ...	98

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADPK	Association pour le Développement Paysannat de Kounghoul
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANAFA	Association Nationale pour la Formation en Alphabétisation
APE	Association des Parents d'Elève
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CDEPS	Centre Départemental pour l'Education Populaire et Sportive
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
cf.	Conférer
CGE	Comité de Gestion du Forage
CIVD	Comité Inter Villageois de Développement
CLFB	Comité de Lutte Contre les Feux de Brousse
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CODEC	Collectif des Directeurs d'Ecole
CR	Communauté Rurale
CS	Comité de Santé
CVD	Comité Villageois de Développement
DGL Félo	Décentralisation, Gouvernance Locale

DPS	Direction de la Prévision et de la Statistique
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ECB	Ecole Communautaire de Base
FAO	Programme Alimentaire Mondial
FENU	Fonds d'Equipeement des Nations Unies
FDEA	Femme, Développement, Entreprise en Afrique
FNGPF	Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
FNPJ	Fonds National de Promotion de la Jeunesse
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
ICP	Infirmier Chef de Poste
IDEN	Inspection Départementale de l'Enseignement
KM	Kilomètre
OCB	Organisations Communautaires de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADMIR	Programme d'Appui à la Décentralisation du Milieu Rural
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPA	Projet d'Appui à l'Alphabétisation
PAPEL	Projet d'Appui à l'Elevage
PCR	Président du Conseil Rural
PLD	Plan Local de Développement
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales

REGEFOR	Réforme de la Gestion des Forages Ruraux
SCOFI	Scolarisation des filles
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications
UGAPS	Union des Groupements Agropastoraux pour la Promotion Sociale
UNACOIS	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal
W.V	World Vision

I. CONTEXTE

Le contexte du développement local est marqué au Sénégal par des initiatives hardies dans la responsabilisation et dans l'appui des collectivités locales. C'est dans ce cadre que le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (**PADMIR**) a été mis en place grâce à l'appui du **FENU/PNUD**. Son principal objectif est d'appuyer le processus de la décentralisation en milieu rural en vue de favoriser la satisfaction des besoins essentiels des populations. Son approche de l'appui du développement local repose sur la mise en place d'un instrument de financement décentralisé, l'amélioration des pratiques de planification participative locale et la promotion de la bonne gouvernance locale.

La gestion centralisée du pouvoir était une option politique fondamentale des pouvoirs publics au début des années 1960, Elle s'est traduite par un découpage du territoire national en entités administratives à la tête desquelles se trouvaient des administrateurs chargés d'asseoir l'autorité de l'Etat et favoriser la promotion sociale et économique des administrés. Ces choix, fondés sur une approche centralisatrice de la politique de développement ont sinon totalement exclu, du moins faiblement impliqué les populations bénéficiaires, surtout en milieu rural, dans le processus d'identification et de mise en œuvre des actions de développement. Par conséquent, ils n'étaient pas indiqués pour impulser l'essor socio-économique des localités rurales.

Dans le but de changer cette démarche, les autorités publiques ont procédé à une importante réforme locale qui a consacré la création de communautés rurales par la loi n°72/25 du 19 Avril 1972. Ce changement institutionnel a pour objectif de responsabiliser davantage les acteurs locaux dans la définition et l'application de leurs stratégies de développement pourvu simplement qu'elles soient en cohérence avec les options nationales. Force est de reconnaître que la conjugaison de plusieurs facteurs n'a pas permis de conduire aux résultats escomptés.

Le taux élevé d'analphabétisme en milieu rural et ses corollaires de manque de compétences locales et de méconnaissance des prérogatives des élus locaux n'a pas

favorisé la promotion de bonnes initiatives locales. Qui plus est, l'insuffisance des ressources financières constituées principalement de la taxe rurale et la trop forte tutelle de l'autorité administrative n'ont guère facilité une réelle politique de développement local. Ce qui n'avait pas laissé indifférents les pouvoirs publics si bien que le processus de décentralisation eût connu une évolution notable.

En 1990, la gestion du budget n'est plus assurée par le sous préfet; elle est confiée dorénavant au président du conseil rural. Cependant, la décision la plus volontariste est le vote de la loi 96/07 du 22 Mars 1996 qui porte sur le transfert aux collectivités locales de neuf domaines de compétences dont l'un des plus importants est la planification.

Les conseils ruraux ont désormais les compétences juridiques pour l'élaboration et la mise en œuvre des options locales de développement. Les expériences antérieures de planification, notamment l'élaboration de Plans Locaux de Développement ne reposaient pas sur un fondement juridique qui pouvait assurer la prise en compte impérative des actions prévues dans le choix et la programmation des réalisations des communautés rurales.

Le contexte actuel est par conséquent marqué par un renforcement de la décentralisation. Il se caractérise par la responsabilisation des collectivités locales dans l'élaboration et l'application de leurs documents de planification sur la base d'une approche participative. Il est surtout marqué par l'existence de mesures salutaires des pouvoirs publics dans le domaine de la décentralisation: existence d'un Ministère délégué chargé de la décentralisation pour appuyer toutes les initiatives locales, Appuis importants des bailleurs dans le cadre de projets/programmes de l'Etat.

II. OBJECTIFS

✓ Objectif général

Le principal objectif visé par le conseil rural en élaborant un Plan Local de Développement (PLD) est **de disposer pour un horizon temporel de cinq ans d'un document-cadre** dans lequel sont **précisées toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement socio-économique équilibré de la communauté rurale.**

✓ *Objectifs spécifiques*

Les objectifs spécifiques liés à l'élaboration des documents de planification sont :

1. établir la situation de référence de la communauté rurale :caractéristiques physiques, données démographiques, stock d'équipements et d'infrastructures
2. mettre en évidence les atouts et potentialités de la communauté rurale
3. identifier les contraintes au développement
4. définir pour un horizon temporel de cinq (5) ans les options fondamentales de la politique locale
5. élaborer un programme triennal d'actions prioritaires participatif et consensuel sur la base de priorités acceptées par tous les acteurs locaux.
6. déterminer les moyens (financiers, humains) nécessaires à la mise en œuvre du plan et la forme de participation de chaque acteur (populations, conseil rural, CVD,CIVD, services étatiques, partenaires au développement)
7. adopter des mécanismes pour le choix, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation participatifs des réalisations.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le processus de planification participative locale a été mis en œuvre avec le respect de deux orientations majeures :

- Le respect des différentes étapes (du diagnostic à la planification) précisées dans le guide de planification participative locale élaboré par le PADMIR ;
- Le dispositif organisationnel (CVD et CIVD) mis en place par le PADMIR en vue d'appuyer le conseil rural dans l'identification et la mise en œuvre des options de développement.

L'approche méthodologique s'est fondée sur une démarche participative en vue d'impliquer tous les acteurs du développement de la CR dans le processus. Ainsi, s'est-elle appuyée sur le dispositif institutionnel et organisationnel existant : Conseil Rural, Comités Villageois de Développement (CVD), Comité Inter-Villageois de Développement (CIVD). Les CVD et le CIVD ont été mis en place pour que tous les acteurs locaux puissent prendre une part active dans la promotion du développement socioéconomique de la communauté rurale. Lors de la conduite du processus, les CVD ont été les principales instances de diagnostic des zones tandis que le CIVD a constitué un cadre d'intégration des diagnostics sous zonaux et de choix des actions de développement. Par ailleurs, les services techniques déconcentrés de l'Etat et les organismes d'appui au développement ont participé pleinement au processus, notamment lors de la validation du diagnostic et de la planification des actions de développement.

L'approche participative comporte des mécanismes qui favorisent l'expression de la vision collective à travers une implication effective de tous les acteurs du développement local. La participation a permis aux populations d'identifier elles-mêmes leurs besoins et de définir des stratégies de mise en œuvre des actions : forme de participation, calendrier d'exécution, systèmes organisationnels.

Le processus met en avant les principes de participation, de concertation, de partenariat, de négociation et de consensus. Cette méthodologie repose sur une étude /animation consistant en la combinaison d'un diagnostic et d'une animation en vue d'aboutir à une planification participative maîtrisée par les populations. La démarche

se fonde sur l'actualisation, la restitution, la validation, et la priorisation des contraintes et des options de développement économique et social. En définitive, c'est une approche qui privilégie les échanges des différents groupes d'acteurs afin d'encourager la participation et de faciliter l'identification des priorités et leur mise en œuvre.

Dans le contexte de la décentralisation, cette approche est pertinente dans la mesure où tous les acteurs de développement sont impliqués dans le diagnostic et la planification. Ce qui est un gage d'une appropriation commune des options communautaires.

La démarche méthodologique se fonde sur quatre principes fondamentaux :

- Le Conseil Rural est maître d'œuvre de l'opération qu'il a la charge d'organiser.
- Le Conseil rural est le commanditaire, il a grâce à l'appui du PADMIR délégué à un opérateur le rôle d'ingénieur conseil.
- La démarche est officielle et reproductible.
- Toute l'information produite est rendue accessible et directement utilisable par le Conseil rural et les populations.

Une bonne conduite du processus de planification locale requiert le respect d'un ensemble de phases, des modalités d'exécution ainsi que des outils appropriés de collecte et de traitement des informations.

Un ensemble de phases itératives au cours desquels des outils spécifiques ont marqué le processus d'élaboration du PLD. La mise en œuvre du p

Phase 1: Préparation des conditions de mise en œuvre du processus de planification participative

Au cours de cette phase, les activités suivantes ont été menées :

- L'analyse du contexte local (Prédiagnostic, identification des personnes ressources);
- La tenue d'un atelier communautaire de lancement pour mettre tous les acteurs locaux au même niveau d'information sur le démarrage du processus d'élaboration du PLD ;
- La sélection et la formation des animateurs relais locaux;
- L'élaboration du planning d'exécution du processus de planification participative

Phase 2 : Le diagnostic interne participatif

Deux principales étapes constituent cette phase : la réalisation de diagnostics zonaux et leur mise en cohérence au niveau communautaire

Les diagnostics sous zonaux

Les diagnostics zonaux ont été conduits par l'équipe d'appui au processus de planification avec la participation de deux animateurs relais originaires de la communauté rurale. Chaque zone correspond à un ensemble de villages qui sont dans le même CVD; ce dernier est un cadre de concertation qui regroupe un lot de villages situés dans le même terroir et qui ont toujours entretenu des rapports de bon voisinage. Les ateliers sous zonaux de diagnostic se sont tenus au niveau de chaque village centre de la zone. Par conséquent, huit rencontres de diagnostic ont eu lieu dans les villages centres suivants : Saly ESCALE, Fass KATI, Yomong, Koumbidia, Sine Matar, Ndipto, Pakala, Keur MANDOUMBE.

Chaque village est représenté par au moins trois personnes : une présidente de GPF, un représentant des jeunes et un adulte (chef de village ou notable). Les principaux outils de diagnostic et de planification utilisés ont été la carte sociale, la carte des ressources, la pyramide des contraintes, la pyramide des priorités et le diagramme de priorisation.

La mise en cohérence des diagnostics sous zonaux

L'organisation d'un atelier communautaire a permis d'harmoniser et de valider les diagnostics sous zonaux. Les principaux services techniques déconcentrés (hydraulique, développement communautaire, éducation ,jeunesse, élevage, etc.) et les partenaires ont participé à cet atelier. Leurs contributions ont permis d'affiner l'analyse des potentialités et des contraintes de la communauté rurale.

Phase 3 : La planification des actions de développement

Lors de la phase du diagnostic interne participatif, des hypothèses de solutions avaient été formulées pour surmonter les contraintes et valoriser les potentialités de la communauté rurale. Les options de développement ont ensuite été présentées aux services techniques locaux et aux partenaires au développement. Cette rencontre a permis d'harmoniser les orientations de la communauté rurale avec les objectifs globaux et sectoriels de l'Etat ; elle a également été l'occasion de décliner les prévisions de réalisations de l'Etat et des partenaires au développement dans le court et le moyen termes.

Le choix définitif des options de développement, la localisation des actions et l'élaboration de leur calendrier d'exécution ont nécessité la tenue d'un atelier communautaire de planification. Le conseil rural, organe de délibération de la communauté rurale et le CIVD, la structure faîtière des CVD représentatifs de la société civile locale, ont été les principaux artisans de la planification des actions.

A ce niveau de l'élaboration des documents de planification, il s'est agi :

- de définir les axes prioritaires de développement
- d'identifier les options de développement
- d'identifier les hypothèses de solutions devant constituer le PLD

- d'identifier parmi les hypothèses de solutions les actions les plus prioritaires en vue d'élaborer un Plan d'Actions Prioritaires (PAP)

Phase 4 : Restitutions, Validations, Approbations

La planification locale ne peut être réellement participative qu'avec l'implication de tous les acteurs, notamment par le biais de :

- Restitution, validation et adoption des plans par le cadre de concertation
- Restitution, validation et adoption des plans par le Conseil rural
- Approbation des documents de planification par le sous préfet
- Diffusion du plan au niveau local, communautaire, régional et national pour attirer d'éventuels bailleurs.

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

4.1. Milieu physique

4.1.1. Situation géographique

La communauté rurale de Saly- escale se situe dans l'arrondissement de Maka -Yopp, le département de Kaffrine et la région de Kaolack.

Elle est limitée :

- à l'Est par l'arrondissement de Koumpentoum (région de Tamba)
- à l'Ouest par l'arrondissement de Nganda (département de Kaffrine)
- au Nord par la commune de Koungueul
- au sud par la république de Gambie

Le village de Saly – escale, chef – lieu de la communauté rurale est situé à 27km de Koungueul son chef – lieu de commune, à 144km de kaffrine, son chef – lieu de département et à 110km de Kaolack, son chef – lieu de région.

4.1.2. Superficies

- Superficie totale	48000ha
- Superficie cultivable	45000ha
- Superficie cultivée	40000ha

C'est la plus petite communauté rurale de l'arrondissement de Koungueul sur le plan de la superficie (11, 32%). Les superficies cultivable et cultivée représentent respectivement 93,75% et 83,32% de la superficie totale.

4.1.3. Types de sols

Les différents types de sols rencontrés dans la communauté rurale sont :

- Deck – Dior	75%
- Deck	15%
- Dior	10%

Le Deck – Dior est le type de sol dominant avec ses 36000 hectares. Il convient parfaitement à la culture de l'arachide et du mil.

4.1.4. Le climat, la végétation et la faune

Le climat est de type soudano – sahélien avec deux saisons bien distinctes :

- Une saison des pluies qui dure 4 mois (Juin – Septembre) avec des pointes de chaleur pouvant atteindre facilement 40° centigrades et une atmosphère chargée d'humidité ;
- Une saison sèche qui dure 8 mois (Octobre – Mai en général) avec des variations de températures très importantes (entre 20 et 30° de décembre à février et 40° et plus le plus souvent jusqu'au mois de Mai).

L'alizé continental parfois chargé de sable souffle dans la communauté rurale pendant la saison sèche.

La direction des vents est la suivante :

- Juillet – octobre Est-Ouest
- Mars – Avril Nord-Sud
- Mai – juin Ouest-Est

La végétation est essentiellement arbustive avec comme essences dominantes, le dimb, le vène, le mbep, le baobab, le rate, le nguer.

La faune est riche et variée ; on y retrouve des francolins, des phacochères, et des pintades.

4.1.5. La pluviométrie

Elle a été très irrégulière sur ces dix dernières années. Elle se présente en dents de scie sur ces dix dernières années. Son évolution se présente comme suit :

Tableau N°1 : Evolution de la pluviométrie

ANNEES	HAUTEURS D'EAU (EN MM)	NBRE DE JOURS DE PLUIE (J)
1991	442,4	40
1992	588,2	43
1993	729,9	54
1994	726,4	61
1995	462,2	
1996	977,8	
1997	714,5	40
1998	737,4	42
1999	954	70
2000	906,6	51

Source DP/CR Saly Escale Novembre –Décembre 2002

Les eaux de surface constituées essentiellement par les eaux de ruissellement forment des mares et des marigots que l'on rencontre un peu partout dans la communauté rurale pendant la saison des pluies. D'ailleurs, il existe une grande rivière qui se déverse sur le fleuve Gambie.

4. 2. Le milieu humain

La communauté rurale de Saly – Escale compte une population de 23495 habitants soit une densité moyenne de 48,90 habitants au km². La population de SALY-ESCALE est passée de 14498 habitants en 1984 à 23495 habitants en 2001, soit une augmentation annuelle de 529 habitants. Ce qui résulte d'une forte natalité .

4.2.1. Répartition ethnique

La communauté rurale est peuplée de wolofs, de peuls, de mandingues ainsi que d'autres ethnies avec les niveaux de représentation suivants :

- Ouolofs	75%
- Peulhs	15%
- Mandingues	5%
- Autres	5%

4.2.2. Répartition religieuse

L'islam est la principale religion . On note cependant une faible minorité d'animistes et de chrétiens comme le laissent apparaître ces proportions:

- Musulmans	99%
- Autres	0,5%

4.2.3. Migrations

Les migrations sont très fréquentes dans la communauté rurale. Des personnes quittant les zones du nord viennent souvent proposer leur force de travail durant la saison des pluies. Parallèlement, beaucoup de jeunes de la communauté rurale émigrent aujourd'hui vers les centres urbains comme Koungueul, Kaolack, ou Dakar. A cela, s'ajoute la présence quasi – permanente de transhumants à la recherche de pâturages.

4.3 Zonage

La communauté rurale de Saly ESCALE se situe dans la zone à dominante arachidière de l'arrondissement de Maka YOPP. Ses caractéristiques physiques sont semblables à celles du bassin arachidier central. Cependant, la distribution des éléments physiques (végétation, types de sols, ressources en eau, etc.) dans la communauté rurale n'est pas homogène. On distingue ainsi deux principales sous zones :

√ La sous zone alluviale

Elle prend sa source à partir de la Gambie et s'étend du Sud de la communauté rurale de Ndrané SALY à Maka YOPP. Cette sous zone prend également, au niveau du village de Saly ESCALE, la configuration de 4 branches atteignant chacune les limites de la communauté rurale à l'Est, au Nord Est, au Nord Ouest et au Sud. La sous zone alluviale occupe la plus grande partie de la communauté rurale avec 90% de la superficie totale. Elle est principalement constituée de sols deck et deck dior qui sont des sols argilo-limoneux très fertiles. Leur capacité de rétention d'eau, leur fertilité et l'existence d'eaux de surface rendent la sous zone propice à l'agriculture, au maraîchage.

√ La sous zone dior

Elle ne couvre que 10 % de la superficie de la communauté rurale. Les sols diors y prédominent ce qui en fait une zone de production arachidière.

V. ANALYSE DIAGNOSTIQUE

5.1 Analyse par secteurs d'activité

5.1.1 Secteur primaire

5.1.1.1 Agriculture

Dans la Communauté Rurale de Saly Escale, le système de production est caractérisé par l'intégration agriculture- élevage. Malgré la présence des activités maraîchères autour des cases (Koumbidia) et de la rivière (Sine Matar, Pakala, Khosnane), l'agriculture pluviale reste toujours dominante. Les superficies cultivables sont disponibles. D'ailleurs, les producteurs ont révélé que les parcelles emblavées ont augmenté au cours des cinq (05) dernières années. Cette croissance progressive des surfaces cultivées est due d'une part à une baisse de rendement entraînant l'augmentation des superficies emblavées pour résorber les déficits de production.

Dans la Communauté rurale, la quasi totalité des champs sont des propriétés personnelles. Néanmoins on y rencontre quelques rares cas de prêts. Les gages sont inexistant dans la communauté rurale. La main-d'œuvre active dans la communauté rurale est disponible en dépit d'une émigration de jeunes, ce qui fait que l'emploi de « sourgha » ou de «Navétane» a presque disparu de la zone.

Les matériels agricoles utilisés dans la communauté rurale sont la houe sine, la houe occidentale, harara, souleveuse, semoir, et la charrette. Ce matériel agricole connaît aujourd'hui une vétusté accentuée par ce défaut de renouvellement. L'investissement en matériel agricole se réduit aujourd'hui à des dépenses de maintenance. Les enquêtes ont révélé que le matériel agricole disponible avait parfois plus de vingt (20) ans et provenait de crédit dont les paysans avaient bénéficié lors du programme agricole.

Les principales spéculations cultivées sont en grandes cultures : le mil, l'arachide, le sorgho, le mil, le coton, le sésame et en culture maraîchère le piment, le chou et la salade. Il est important de noter que l'insuffisance de semences se pose avec acuité dans la communauté rurale. Les paysans font recours essentiellement aux réserves

personnelles pour satisfaire leurs besoins en semences à défaut de les acheter dans les «loumas» (marchés hebdomadaires).

La fertilisation des sols souffre de l'indisponibilité des engrais. Cette baisse se justifie par le coût élevé des engrais, les précipitations incertaines et l'absence de crédit. Les techniques d'amélioration de la fertilité des sols pratiquées sont de quatre (04) types : l'utilisation des engrais chimiques qui ne sont pas d'accès facile malheureusement, l'application de la fumure animale, l'utilisation de rebuts ménagers et enfin la jachère qui est faite par quelques gros propriétaires terriens.

Tableau n° 2 : Synthèse des potentialités et contraintes de l'agriculture

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	Hypothèses de solutions
Insuffisance et vétusté du matériel agricole	- Insuffisance des moyens financiers - Absence de crédit équipements	Calendrier cultural long Baisse des rendements	Disponibilités des surfaces cultivables	Formation des paysans en maintenance Mise en place de crédit équipements
Appauvrissement des sols	- Avancée de la langue salée - La forte érosion hydrique et éolienne	Baisse des rendements	Disponibilité des surfaces cultivables Existence de bas-fonds	Intensification de l'agriculture Formation aux techniques de compostage et de GRN
Manque d'intrants	- Absence de crédit intrants - Désengagement de l'état - Chéreté des prix - Libéralisation du secteur semencier	Rendement faible Pullulation de ravageurs Exode rural	Disponibilité des surfaces cultivables Existence de magasin de stockage	Mise en place de crédit semencier Formation en techniques de conservation des semences
Difficultés d'écoulement de la production maraichère	- Enclavement de la zone - Manque de formation - Absence de planification de la production	Mévente fréquente de la production Pourrissement des récoltes Des ventes à pertes	Disponibilité de l'eau Existence de bas-fonds Diversité des produits cultivés	Filiérisation du secteur piment Formation en techniques horticoles Aménagement des bas-fonds

Source:DP CR Saly Escale,Novembre -Décembre 2002

5.1.1.2 Elevage

Les espèces animales domestiques élevées dans la communauté rurale sont les bovins, les ovins, caprins, les asins, les équins et la volaille. L'importance absolue et relative des espèces animales dans les exploitations a beaucoup évolué dans le temps. Les tendances qui se dessinent sont, d'une part l'augmentation de la population de petits ruminants et la régression du cheptel bovin.

L'alimentation est constituée presque exclusivement par les pâturages naturels dont la reconstitution dépend de la pluviométrie. Malgré la disponibilité de l'alimentation, la tombée des premières pluies est une période où beaucoup d'animaux meurent parce que l'herbe pourrit et n'est plus appréciée par les bovins. Les quantités d'aliments de bétail généralement mises à la disposition des éleveurs sont très insuffisants par rapport aux besoins durant cette période. La fane d'arachide est régulièrement commercialisée aussitôt après l'hivernage. IL s'y ajoute que les techniques d'ensilage et de fanage sont méconnues pour la plupart des paysans. Par ailleurs, les feux de brousse, l'arrivée de transhumants, la réduction des zones de pâturages à la suite de l'augmentation des superficies emblavées constituent des facteurs négatifs pour le développement de l'élevage dans la communauté rurale.

La communauté rurale de Saly Ecale compte neuf (09) abreuvoirs (autour des forages) et une grande rivière pour la satisfaction des besoins en eau des animaux. A ce potentiel, il faut ajouter les possibilités d'abreuvement du cheptel au niveau des mares pendant la saison des pluies. Globalement , l'eau n'est pas un facteur limitant.

Sur le plan sanitaire la présence d'un vétérinaire et d'un parc à vaccination constitue un atout considérable. Les maladies contagieuses y sont très rares. Cependant les maladies parasitaires font quelques fois leur apparition.

En ce qui concerne les parcours du bétail ils sont soit inexistants, soit trop étroits en raison de l'augmentation progressive des superficies emblavées.

Ainsi il est important de noter que la faiblesse des rendements, le vol de bétail, la disponibilité temporaire du vétérinaire, les feux de brousse, la prolifération de certaines maladies parasitaires, l'insuffisance d'auxiliaires vétérinaires et de parcs vétérinaires constituent des contraintes majeures de l'élevage.

Tableau n° 3 : Synthèse des potentialités et contraintes de l'élevage

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Sous alimentation à une certaine période de l'année	Tombée des premières pluies Feux de brousse Vente des fânes	Pourrissement de l'herbe Eloignement progressive des pâturages Disparition des herbes appréciées	Diversité du cheptel Disponibilité de pâturages	Formation aux techniques de fanage et d'ensilage Mise en place de magasins d'aliments de bétail
Insuffisance des soins sanitaires	Manque de personnel soignant Rupture fréquente des stocks de médicaments Chéreté des soins et médicaments	Taux de mortalité élevé Présence de maladies parasitaires	Existence de médicaments traditionnels Capacité de dépistage de certaines maladies par les pasteurs	Formation d'auxiliaires vétérinaires Construction de parcs de vaccination Affectation d'agents techniques d'élevage
Baisse des rendements	Insuffisance de l'alimentation en quantité et en qualité Absence d'hybridation avec des races performantes	Baisse des revenus financiers	Grande technicité des éleveurs	Formation en techniques d'embouche et de supplémentation Insémination artificielle

5.1.1.3 La pêche

La pêche est à l'état artisanal et n'est pas très développée ni très pratiquée. Il s'agit de pêche continentale et se pratique dans la rivière. Les principales prises sont les carpes. C'est une activité secondaire qui n'est pas encore tellement exploitée. C'est ce qui fait qu'il n'existe pas d'équipements et d'infrastructures de pêche. D'ailleurs, le manque de formation et la baisse du niveau de l'eau à une certaine période de l'année constituent des facteurs limitant le développement de la pêche.

Tableau n ° 4: Synthèse des potentialités et contraintes de la pêche

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS	DE
La salinisation progressive de l'eau	Avancée de langue salée Baisse du niveau de l'eau à une certaine période de l'année	La mort des poissons	Présence de digues anti-sel	Renforcement des digues	
La production est insuffisante	Matériel de pêche artisanal Manque de formation en techniques de pêches et de pisciculture	Production faible	Existence d'eaux de surface	Construction d'étangs Formation des paysans en techniques de pisciculture Mise en place de crédit équipement	

5.1.1.4 La Foresterie

On note une abondance d'essences forestières. Les différentes espèces rencontrées dans la forêt sont : le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Zizyphus (*Zizyphus mauritiana*), le Soumpe (*Balanites aegyptiaca*), le Néré ou Houle (*Parkia biglobosa*), Ngigis (*Piliostigma reticulatum*), le Kadd (*Faidherbia albida*), le Ditakh (*Daterium microcarpum*), le Mbep (*Sterculia setigera*), le Rat (*Combretum glutinosum*), le Ronier (*Borassus aethiopicum*).

Tout autour des villages on rencontre des baobabs (*Adansonia digitata*), tandis que les Neems (*Azadirachta indica*) occupent les places publiques et les concessions.

Ces espèces sont aujourd'hui menacées de disparition par les coupes abusives et les feux de brousse. C'est pour cela que l'exploitation forestière est à présent interdite dans toute la communauté rurale.

On rencontre dans la communauté rurale quelques exemples réussis de pépinières villageoises, de brises- vents et de haies vives. Mais l'intégration de l'arbre dans le système de production agricole n'est pas encore généralisée. Néanmoins quelques ONG à l'instar de Africare, World Vision et Anafa s'activent à encadrer et à former les producteurs sur les techniques de pépinières et de bois villageois. Il est important de souligner qu'il existe beaucoup de zones amodiées dans la communauté rurale.

Tableau n°5°: Synthèse des potentialités et contraintes de la foresterie

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Dégradation des ressources forestières	Les feux de brousse Les coupes abusives Les érosions hydriques La carbonisation clandestine	Eloignement progressif des lieux d'approvisionnement en bois Destruction des pâturages	Présence des structures d'encadrement	Mise en place de pare-feux Dotation en matériels de lutte contre les feux de brousse Utilisation des feux de brousse Utilisation des foyers améliorés
Manque d'activités de foresterie	Méconnaissance du nouveau code forestier Manque de formation	Reboisement insuffisant	Existence de pépinières villageoises Diversité des espèces forestières	Formation des paysans aux techniques de GRN et pépinières villageoises Mise en place de pépinière communautaire Reboisement et enrichissement des forêts Mise en place de mesures incitatives

5.1.1.5 Hydraulique rurale

Les différents ouvrages et équipements hydrauliques ruraux sont constitués de 146 puits traditionnels, 09 forages, 25 puits forages et (17) bornes fontaines.

Tableau n°6 : Localisation des forages

VILLAGES	FORAGES
SALY ESCALE	1
MINAL IBRA DIENG	1
KEUR MANDOUMBE	1
BOUSTANE KOUKOTO	1
NDIAPTO WOLOF	1
DIALAL SAMBA	1
KOUMBIDIA	1
TOUBA MBAYENE	1
KEUR LAMINE	1
TOTAL	9

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre - Décembre 2002

Malgré l'importance relative de forages dans la communauté rurale, la plupart ont une puissance limitée, ou n'ont pas de château d'eau permettant l'adduction d'eau dans les villages polarisés. Par ailleurs, beaucoup de puits tarissent à une certaine période de l'année. Les besoins en eau pour les consommations domestiques et agropastorales sont relativement satisfaits. Cependant le renforcement des réseaux d'extension, la réhabilitation des puits anciens et le fonçage de nouveaux forages seraient d'un grand apport pour les activités agro-pastorales. Il faut noter qu'il y a des tentatives d'organisation du sous secteur sous-secteur hydraulique avec le Programme REGEFOR dont l'objectif est de faire évoluer les comités de gestion de forages en ASUFOR

Les principaux atouts sont l'organisation des ASUFOR, l'existence d'eau de qualité et la présence d'eaux de surface. Toutefois, la communauté rurale de Saly Escalé est confrontée à une avancée progressive de la langue salée, la profondeur de la nappe phréatique et le tarissement de certains puits.

Tableau n°7 : Synthèse des potentialités et contraintes de l'hydraulique rurale

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Difficultés d'accès à l'eau	Exhaure manuel Tariement des puits à une certaine période de l'année Profondeur de la nappe phréatique Faiblesse du réseau d'adduction	Perte de temps Retard dans les activités champêtres Manque de temps pour s'adonner à des AGR	Présence de puits traditionnels L'eau est de bonne qualité Existence d'ASUFOR Présence de forages et de puits forages	Fonçage de puits et de forages Equiper les puits et forages Encadrement et formation des gérants de forage Construction de château d'eau
Diminution de la qualité de l'eau de rivière	Avancée de langue salée	Eau saumâtre Activités maraichères en regression	Présence d'eau de surface Existence de digues	Renforcement des digues anti-sel

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre -Décembre 2002

5.1.2 Le secteur secondaire

5.1.2.1. Artisanat

Les différents corps de métier rencontrés dans la communautés rurale de Saly escalé sont les forgerons, les bûcherons, les coordonniers, et les puisatiers. C'est un secteur

très inorganisé où chacun travaille de manière indépendante. Les artisans ont une certaine technicité mais leur niveau d'équipement est faible et les outils de travail sont archaïques. D'ailleurs, il n'existe même pas d'infrastructures pour les artisans.

Tableau n8°: Synthèse des potentialités et contraintes de diagnostic de l'artisanat

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Manque d'équipements et de formation	Inexistence de circuit de formation Inorganisation du secteur	Méthode de travail traditionnel Exode rural Abandon du progressif métier	Diversité des corps de métier Présence de technicité locale Existence de marché hebdomadaire	La revalorisation des activités artisanales L'alphabétisation des artisans Mise en place d'une maison des artisans Organisation des corps de métiers en différents sous secteurs
Difficultés d'accès au crédit	Manque d'organisation et d'encadrement	Production faible en quantité et en qualité	Existence de clientèle	Mise en place d'un système de crédit pour les artisans

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre -Décembre 2002

5.1.2.2. Industrie

Dans la communauté rurale de Saly Escalé, les quelques unités de transformation existantes se réduisent à des moulins. Ces moulins (06) ont pour la plupart plus de dix ans d'existence et sont très souvent confrontés à des pannes.

Tableau n 9 : Synthèse des potentialités et contraintes de Localisation des unités de transformation

VILLAGES	SINE MATAR	SAME PATHE VILAMENE	MEDINA SIWAL	KOUMBIDIA	FASS KEUR MOMATH	KEUR ALY LOBÉ	TOTAL
Nombre de moulin	1	1	1	1	1	1	6

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre -Décembre 2002

5.1.2.3 Energie et mines

L'utilisation du bois de chauffe constitue 99% de l'énergie domestique consommée. En considérant que la consommation moyenne de bois par personne et par an est de l'ordre de soixante Kilogrammes (60 Kg), (Dione et al 2000), la consommation globale de la communauté rurale serait de 1409700 Kg / an de bois d'énergie.

Ces chiffres révèlent à quel point l'exploitation forestière pour les besoins en énergie peut-être déterminante dans le processus de dégradation des ressources forestières. Il apparaît que le recours généralisé au «fourneau Ban ak souf» réduirait de 40% la consommation de bois de chauffe (Dione et al, 2000) ; ce qui fera diminuer la consommation de 563800 Kg / an.

Tableau n°10 : Synthèse des potentialités et contraintes de l'énergie et des mines

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Déficit énergétique	Absence d'électricité Non diversification des sources d'énergie Eloignement des forêts	Difficultés des conditions de vie Frein au développement économique et social de la communauté rurale Pénurie de bois à une certaines périodes de l'année	Disponibilité du bois de chauffe	Formation et utilisation des foyers améliorés Mise en place de mesures incitatives pour l'utilisation des cuisinières solaires Extension du réseau électrique

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

5.1.3 .Le Secteur Tertiaire

5.1.3.1.Le commerce

Les principaux sources d'approvisionnement sont le marché hebdomadaire de Ndiapto qui a eu lieu le samedi, Koungueul, la Gambie, les boutiques et les étalages.

En dehors du marché de Ndiapto où les commerçants ont mis en place des abris de fortune et des tentes, les boutiques et étalages sont logés dans les maisons ou les places publiques. Dans la communauté rurale on peut dénombrer dix (10) magasins servant au stockage des produits de la récolte. Mais ces magasins sont aujourd'hui sous utilisés à cause de la baisse drastique des productions agricoles.

Le marché hebdomadaire (louma) de Ndiapto est très dynamique et draine des flux de marchandises provenant de Koungueul, de la communauté rurale et de la Gambie. Il constitue à la fois un lieu d'échange mais aussi un lieu de retrouvailles pour les populations. C'est aussi le lieu de prédilection des artisans locaux.

Les principaux produits commercialisés dans les louma sont l'arachide, le mil, les produits maraichers, le sucre, la tomate et le bissap. Dans les boutiques villageoises, les denrées de première nécessité y sont surtout commercialisés. Les ruptures de stocks sont très fréquentes chez les boutiquiers. Il est important de noter que l'enclavement de Saly escale est le principal facteur de blocage des activités commerciales.

Tableau n 11°: Synthèse des potentialités et contraintes du commerce

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Difficultés d'approvisionnement et d'écoulement	Eloignement des lieux d'approvisionnement Chereté du transport Inorganisation du secteur Enclavement de la zone Manque de formation sur la conservation et la transformation des produits	Baisse des revenus Importance des pertes post-récoltes Fréquence des périodes de soudure	Présence de marché hebdomadaire et de boutiques Existence de clientèle	Mise en place de boutiques communautaires Organiser le commerce en sous secteur Formation sur les techniques de conservation et de transformation Ouvrir des lignes de crédits pour les commerçants

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

5.1.3.2 Transport et Télécommunication

Les infrastructures de transport dans la communauté rurale se résument en une piste latéritique non fonctionnelle, des pistes sableuses et des sentiers. Il n'existe qu'un seul véhicule de transport horaire faisant la navette Khosnane – Koungueul chaque jour.

La communauté rurale de Saly escale est une zone très enclavée. Durant l'hivernage, elle est coupée de Koungueul rendant ainsi les échanges difficiles avec l'extérieur. Cependant la présence du réseau téléphonique à Saly Escale et à Maka Gouye constitue un atout considérable même le celui-ci n'est pas étendu à toute la communauté rurale.

Tableau n° 12: Synthèse des potentialités et contraintes des transports et télécommunication

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Enclavement de la communauté rurale	Etat défectueux des routes Impraticabilité des routes en période d'hivernage	Difficultés de déplacement de ravitaillement d'évacuation des malades	Existence de desserte quotidienne Existence de pistes sableuses	Construction de pistes rurales Mise en place d'une radio rurale
Faiblesse du réseau téléphonique	Insuffisance de points phones	Isolement et manque d'information des populations	Présence d'un réseau téléphonique	Extension du réseau téléphonique

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

5.1.3.3 Epargne et crédit

Dans la communauté rurale de Saly-ESCALE, les formes d'intermédiations financières les plus courantes sont les tontines. Ce système de crédit interne est instauré dans certaines organisations (Dahira, association de famille...) pour faire face à la soudure, aux événements familiaux et religieux. Depuis quelques temps, il y a une percée des mutuelles d'épargne et de crédit avec notamment CMS et FDEA et des structures ayant un volet crédit (Sakum BAMBOU, AFRICARE, ANAFA).

Les crédits octroyés sont souvent investis dans des activités telles que l'embouche, le petit commerce, et le maraichage. Dans la communauté rurale, les investissements paysans sont très faibles. Pour les paysans de Saly Escale , cela est dû à la quasi-inexistence d'épargne qui en fait devrait être générée par le surplus de production.

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Eloignement des organismes d'épargne et de crédit et procédures d'accès aux crédits difficiles	Manque d'organisation et de formation des populations Manque d'encadrement	Inexistence d'investissement Bradage du matériel agricole Recours aux usuriers	Présence d'un système de crédit informel Existence d'une dynamique organisationnelle Présence de partenaires	Mise en place des structures d'épargne et de crédit Simplifier les procédures d'accès au crédit Formation et encadrement des populations
Taux d'intérêt élevé	Politique visant à constituer une épargne forcée	Le crédit ne profite pas aux femmes et aux jeunes		Diminuer les taux d'intérêt

Source : DP /CR Saly Escala, Novembre -Décembre 2002

5.1.3.4 Tourisme

Le tourisme rural est implanté dans la communauté rurale depuis de longues années. Ce tourisme est surtout axé sur la chasse dans les zones amodiées. La relative variété de la faune (pintades, francolins, phacochères..) constitue un avantage important dans le développement du tourisme cynégétique.

Pour les populations de Saly escale, le tourisme contribue à la création d'emploi parce que beaucoup de jeunes sont employés comme chauffeurs, guides, ou serveurs dans le campement touristique de PAKALA. Cependant, la propagation de la dégradation de mœurs induite par le tourisme est déplorée par les populations. Les activités touristiques

ne sont pas diversifiées. La valorisation des sites et monuments anciens participerait au développement du tourisme dans la communauté rurale.

Tableau n°14 : Synthèse des potentialités et contraintes du tourisme

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Insuffisance des structures d'accueil et réticence des chefs religieux	Manque de moyens de la communauté rurale Méconnaissance du tourisme	La non valorisation des activités touristiques	Existence d'auberge Existence de sites historiques Présence de zones amodiées Richesse de la faune	Construction d'auberges Diversification des activités touristiques Des sessions de formation et de sensibilisation

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

5.1.4 Le Secteur Quaternaire

5.1.4.1 Education et formation

Ce secteur constitue un élément moteur pour l'ensemble des activités de production. Mais cela ne semble pas être perçu par les populations. La communauté rurale de Saly compte six (06) écoles, vingt deux (22) classes, onze (11) abris provisoires, et vingt quatre (24) classes d'alphabétisation.

L'éducation est confrontée à d'énormes problèmes à savoir, l'insuffisance d'enseignants, le taux d'abandon élevé, le manque de fournitures scolaires, insuffisance de classes d'alphabétisation et la réticence des parents. Elle bénéficie néanmoins des interventions de partenaires au développement à l'instar de World vision, Africare, ANAFA. Dans le domaine de l'alphabétisation, la SODEFITEX organise des cours en Wolof. Cependant l'insuffisance de moniteurs et de mesures incitatives ne facilitent pas la pérennisation de ces initiatives.

Par ailleurs, on dénombre 96 Daaras pour 1584 talibés pris en charge par les marabouts. Les apprenants contribuent à la dépense quotidienne soit en travaillant dans les champs soit en mendiant.

Tableau n°15 : Synthèse des potentialités et contraintes de l'éducation et de la formation

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALIES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Manque de structures éducatives et d'équipements	Faiblesse des effectifs Ecoles de création récente Manque de moyens	Inscription des élèves limitée Surplus de travail pour les maitres Baisse de rendement des élèves	Présence de partenaires Existence d'APE	Transformer les abris provisoires en constructions en dures Equiper les bibliothèques scolaires Construire des salles de classes Appui aux daara
Défaut de prise en charge des moniteurs et manque d'enseignants	Absence de mesures incitatives pour les moniteurs d'alphabétisation Mauvaise répartition des enseignants Manque de suivi et de continuité des actions d'alphabétisation	Rupture dans l'action de formation Ralentissement dans le développement de l'alphabétisation	Présence de partenaires Existence d'APE	Organiser les population pour la prise en charge des moniteurs Affecter des enseignants

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre - Décembre 2002

5.1.4.2. Santé et Action Sociale

La couverture sanitaire de la communauté rurale de Saly-ESCALE est assurée par deux (02) postes de santé, neuf (09) cases de santé, quatre maternités rurales et un (01) dispensaire des sœurs de Kounbidia.

Le personnel de chaque poste de santé est composé d'un infirmier d'Etat, d'aides soignants et de matrones. Les cases de santé sont gérées par les Agents de Santé Communautaires (ASC) et matrones. Les comités de santé veillent au bon fonctionnement des postes de santé ; mais ils sont confrontés à des problèmes de moyens financiers et logistiques.

L'insuffisance des infrastructures sanitaires, la rupture fréquente des stocks de médicaments, le manque d'équipement, le coût élevé des consultations constituent des contraintes majeures pour leur accès aux soins de santé primaires. Les principales maladies rencontrées sont le paludisme, la dysenterie et la fièvre jaune. Mais la malnutrition, la diarrhée, et le paludisme constituent les principales causes de mortalités

maternelles et infanto-juvéniles. Cependant les ONG et les sœurs de Koumbidia sont très actives dans la prise en charge des problèmes sanitaires des populations.

Tableau n°16 : Synthèse des potentialités et contraintes de la santé et de l'action sociale

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Vétusté des infrastructures de santé	Défaut d'entretien	Conditions de travail de difficiles du personnel sanitaire	Présence de comité de santé	Réfectionner les maternités et les postes de santé Former des ASC et des matrones
Manque d'équipements, de matériels et de personnels	Manque de moyens financiers Insuffisance d'appui Mauvaise répartition des agents de santé	Mauvaise qualité des services de santé Conditions de travail difficiles Déplacement des population vers d'autres structures de santé	Existence de matrones locales	Equiper le poste de santé de Keur mandoumbé Suivre l'évolution du dossier du futur poste de santé de Sine matar Affecter un infirmier à Sine matar
Cases de santé non fonctionnelles	Mauvaise gestion Effondrement des locaux Rupture des stocks de médicaments	Accès aux soins de santé difficile	Existence de cases de santé	Construire et équiper les cases de santé
Surcharge de travaux des femmes	Travaux ménagers multiples Corvée d'eau Education des enfants Travaux champêtres	Fatigue Viellissement rapide Risque d'avortement Manque de temps		Mettre en place de moulins et de batteuses Construction et équipement de forages Utilisation de foyers améliorés

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre -Décembre 2002

5.1.4.3. Culture, Jeunesse et Sports

Les infrastructures et équipements de jeunesse sont essentiellement constitués d'un foyer des jeunes non fonctionnel dans le chef- lieu de la communauté rurale (Saly escale) et des aires de jeux. Cette situation constitue un grand handicap pour la jeunesse.

Les soirées récréatives sont presque inexistantes du fait de la présence de nombreux foyers religieux dans la communauté rurale. L'activité dominante au niveau de la jeunesse est le football qui n'est pratiqué que durant les navétanes. Les manifestations culturelles prédominantes sont l'organisation de chants religieux et de causeries

islamiques. Il existe des associations sportives et culturelles (ASC) qui tentent de s'organiser, mais elles sont informelles et leur activité principale reste le football. La plupart des jeunes ignorent tout des règles et techniques de jeux. Ce qui limite le développement du sport dans la communauté rurale. La majorité des jeunes sont analphabètes et n'ont aucune formation. Ainsi, considèrent-ils que la formation constitue un levier de développement et d'épanouissement de la jeunesse.

Tableau n°17 : Synthèse des potentialités et contraintes de la culture, de la jeunesse et des sports

CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	POTENTIALITES	HYPOTHESES SOLUTIONS	DE
Insuffisance de terrains de sport Non fonctionnalité du foyer des jeunes	-Manque d'entretien -Inexistence d'investissements du conseil rural	- Frein au développement des pratiques culturelles et sportives	- Existence d'une dynamique organisationnelle -Construction en voie d'achèvement d'un nouveau foyer des jeunes Existence d'un terrain de sport à Saly	- Equiper le foyer - Affecter des terrains de sport aux jeunes - Organiser la gestion du foyer	
Manque d'encadrement et formation	- Manque de moyens et éloignement des services départementaux	-Des associations informelles - Ignorance des règles et techniques de jeux - Exode rurale	- Existence d'une dynamique organisationnelle	- Ouvrir une ligne de crédit pour les jeunes - Affecter un agent spécialisé dans le CERP - Prévoir des sessions de formation en sport et en AGR	

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre -Décembre 2002

Tableau n 18 : Synthèse des potentialités et contraintes

Sous secteurs	Contraintes	Potentialités	Hypothèses de solutions
---------------	-------------	---------------	-------------------------

AGRICULTURE	Insuffisance et vétusté du matériel agricole Appauvrissement des sols Manque d'intrants Difficultés d'écoulement de la production maraichère	-Disponibilité de surfaces cultivables -Existence de bas – fonds Existence de magasins de stockage -Disponibilité de l'eau -Diversité des produits cultivés	Intensification de l'agriculture Formation aux techniques de compostage et de GRN Mise en place de crédit semencier, d'intrants et d'équipements -Formation en techniques de conservation des semences Formation des paysans en maintenance des matériels Filiérisation du secteur piment Formation en techniques horticoles Aménagement des bas-fonds
ELEVAGE	Sous alimentation à une certaine période de l'année Insuffisance des soins sanitaires Baisse des rendements	Diversité du cheptel Disponibilité de l'alimentation Existence de médecine traditionnelle Grande technicité dans la pratique d'exploitation Capacité de dépistage de certaines maladies par les pasteurs	Formation aux techniques d'ensilage et de fanage Mise en place de magasins d'aliments de bétail Construction de parc vétérinaire Formation d'auxiliaires vétérinaires Affectation d'ATE Insémination artificielle Formation en techniques d'embouche et de supplémentation
PECHE	Baisse du niveau d'eau à une certaine période de l'année Matériel de pêche rudimentaire Manque de formation aux techniques de pêche et de pisciculture	Présence de rivière	Construction d'étangs Formation en techniques de pêche et de pisciculture Mise en place d'un crédit équipement
FORESTERIE	Dégradation des ressources forestières Insuffisance d'activités sylvicoles	Présence de structures d'encadrement Existence de pépinières villageoises Diversité des espèces forestières	Mise en place de pare-feux Dotation en matériels de lutte contre les feux de brousse Utilisation des foyers améliorés Redynamisation des comités de lutte Formation en techniques de GRN Mise en place de pépinières communautaire Reboisement et enrichissement des forêts
Sous secteurs	Contraintes	Potentialités	Hypothèses de solutions
HYDRAULIQUE RURALE	Pénibilité de l'accès à l'eau	Existence de puits traditionnels Existence de puits forages et de	Equiper les puits et forages Foncer des puits Ecadrer et former les gérants des forages

		forages Eau de bonne qualité Présence d'eaux de surface Possibilités de partenariat avec le REGEFOR Existence de digues Existence de bassins d'extension	Renforcement des digues anti - sel Construction de château d'eau
ARTISANAT	Manque d'équipement et de formation Difficultés d'accès au crédit	Diversité des corps de métiers Existence de clientèle Présence d'une technicité locale	Mise en place d'un système de crédit pour les artisans Revalorisation des activités artisanales Formation des artisans Organisation des artisans
ENERGIE ET MINES	Déficit énergétique	Disponibilité de bois de chauffe	Extension du réseau électrique Formation en utilisation du foyer amélioré
COMMERCE	Difficultés d'approvisionnement et d'écoulement	Existence de marché hebdomadaire et de boutiques Présence de clientèle	Mise en place de boutiques communautaires Organiser le commerce Formation sur les techniques de conservation et de transformation des produits agricoles Ouvrir des lignes de crédits pour les commerçants
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATION	Enclavement de la zone Non fonctionnalité de la piste latéritique Saly Kounghoul	Existence de réseau téléphonique Existence de pistes sableuses Existence de desserte quotidienne	Construction de pistes rurales Extension du réseau téléphonique Mise en place d'une radio rurale Construction de pistes rurales
EPARGNE ET CREDIT	Eloignement des organismes d'épargne et de crédit et procédures d'accès aux crédits difficiles Taux d'intérêt élevé	Présence d'un système de crédit informel Existence d'une dynamique organisationnelle Présence de partenaires	Mise en place des structures d'épargne et de crédit Simplifier les procédures d'accès au crédit Formation et encadrement des populations Diminuer les taux d'intérêts
Sous secteurs	Contraintes	Potentialités	Hypothèses de solutions

TOURISME	Insuffisance des structures d'accueil et réticence des chefs religieux	Présence d'auberge Existence de sites historiques Présence de zones amodiées Richesse de la faune	Construction d'auberges Diversification des activités touristiques Des sessions de formation et de sensibilisation
EDUCATION ET FORMATION	Défaut de prise en charge des moniteurs et manque d'enseignants Manque de structures éducatives et d'équipements	Présence de partenaires Existence d'	Organiser les populations pour la prise en charge des moniteurs Affecter des enseignants Construire les abris provisoires Equiper les bibliothèques scolaires Construire des salles de classes Appui aux daara
SANTE ET ACTION SOCIALE	Vétusté des infrastructures de santé Cases de santé non fonctionnelles Manque d'équipement, de matériels et de personnels Surcharge de travaux des femmes	Existence de comité de santé Présence de matrones locales Existence case de santé	Réfectionner les maternités et les postes de santé Former des ASC et des matrones Equiper le poste de santé de Keur mandoumbé Suivre l'évolution du dossier du futur poste de santé de Sine matar Affecter un infirmier à Sine matar Construire et équiper les cases de santé Mise en place de moulins et de batteuses Fonçage des forages Utilisation des foyers améliorés
CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS	Insuffisance des infrastructures de jeunesse Manque d'encadrement et de formation	- Existence d'une dynamique organisationnelle - Existence d'un foyer - Existence d'un terrain de sport	- Equiper le foyer - Affecter des terrains de sport aux jeunes - Organiser la gestion du foyer Ouvrir une ligne de crédit pour les jeunes - Affecter un agent spécialisé dans le CERP - Prévoir des sessions de formation en sport et en AGR

Source : DP /CR Saly Escalé, Novembre - Décembre 2002

5.2 Analyse institutionnelle

5.2.1 Le Conseil Rural

Ø Composition

Installé le 25 Juin 2002 à l'issue des élections locales de Mai 2002, le Conseil rural (CR) de Saly Escalé est composé de 32 (trente deux) membres. L'âge moyen d'un conseiller est de 52 ans. Le Conseil est par conséquent constitué de personnes d'âges relativement élevés. Il faut cependant préciser qu'il a en son sein au moins trois élus

agés de moins de 30 ans. Pour le moment, rien ne laisse présager d'une opposition entre jeunes et vieux dans la gestion de la communauté rurale. Les ateliers de diagnostic et de planification participatifs ont révélé une relative bonne entente entre les différents groupes, notamment dans l'identification des principales difficultés et des hypothèses de solutions.

La composition par genre laisse apparaître une prédominance des hommes et corrélativement une faible présence des femmes. Il existe en effet vingt neuf (29) hommes pour trois (3) femmes soit des proportions respectives de 90.60% et de 9.40%. Au début de la présente mandature, il est prématuré d'établir une corrélation entre cette forte représentation masculine et les quelques réalisations du Conseil Rural. Tout au plus, est-il possible d'entrevoir dans la faible présence des femmes une probable faible prise en compte de leurs préoccupations d'autant que les conseillères rurales ne font pas montre de réel dynamisme dans le sens de la défense des intérêts du groupe féminin.

Le niveau d'instruction en français des conseillers est très faible ; il n'y a qu'un seul membre du CR qui a un niveau d'études élémentaires. Toutefois, la majorité des conseillers ruraux sont alphabétisés en langue arabe, ou du moins ont suivi des études coraniques. Il s'y ajoute qu'au plus cinq (5) conseillers sont en mesure de lire et d'écrire les principales langues nationales de la zone (wolof, peul). Cette situation n'est guère favorable à une appropriation satisfaisante des textes de la décentralisation pour une meilleure compréhension des rôles et responsabilités du Conseil Rural. En outre, le manque de maîtrise des enjeux du développement local ne permet pas naturellement de propulser un développement harmonieux et autocentré. C'est pour l'avoir compris que DGL Feb/ARD, entre autres partenaires au développement, appuie les conseillers ruraux par l'organisation de sessions de formation dont les thèmes portent sur le fonctionnement et les prérogatives du Conseil Rural.

Les principales ethnies de la CR sont représentées avec une prédominance des wolofs, suivis par les peuls et les socés. Les bonnes relations de bon voisinage qui prévalent

dans la CR expliquent une non prise en compte de la donnée ethnique dans les rapports entre les conseillers ruraux. On n'assiste pas à une tyrannie des wolofs et les ethnies minoritaires ne souffrent d'aucun ostracisme.

Quant à la représentation des catégories socioprofessionnelles, elle est plus homogène en ce sens que l'activité principale de la quasi-totalité des conseillers ruraux est l'agriculture. Certains d'entre eux ont cependant des activités secondaires très importantes ; le CR compte quatre éleveurs dont le président du Groupement Local des Eleveurs et un commerçant. L'incidence sur les orientations et les futures réalisations est manifeste tant il est vrai que les préoccupations des conseillers sont pour l'essentiel relatives à la résolution des difficultés notées dans l'agriculture. En effet, il est apparu lors du diagnostic participatif qui est une étape importante du processus ayant conduit à l'élaboration du présent document une volonté d'accorder une place de choix à l'agriculture dans le choix des actions de développement.

Le CR souffre de l'inexpérience de ses membres. 65% de ces derniers en sont à leur premier mandat, 10% ont deux mandats, 20% vivent leur troisième mandature tandis qu'un seul conseiller a fait cinq mandats. Un seul conseiller en est à son sixième mandat. Plus de la moitié des membres n'ont pas encore une pratique avérée de la gestion du pouvoir local. Il s'y ajoute le fort taux d'analphabétisme si bien que toute tentative de développement de la CR devra intégrer totalement les dimensions formation et renforcement de capacités. Ces dernières devront renforcer la concertation, déjà largement mise en branle dans le CR en dépit de la forte politisation de la communauté rurale.

Aucun parti politique n'a à proprement parler une majorité dans le conseil rural . Sur les 32 conseillers ruraux, on note douze (12) du Parti Socialiste (PS), onze (11) de l'Alliance des Forces du Progrès (AFP), sept (7) du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) et deux (2) de l'Union des Rénovateurs Démocratiques (URD). L'on peut retenir de cette composition la victoire de la coalition de l'opposition dénommée Cadre Permanent de Concertation (CPC) de l'opposition (URD, PS, AFP, etc.) à l'issue des élections au

détriment de la coalition de la mouvance présidentielle dont le chef de file est le PDS. Pourtant, le Conseil rural est dirigé par un militant du PDS à la suite des divergences entre le PS et l'AFP sur la composition du bureau du Conseil Rural. Au moment de la mise en place de ce dernier, le PDS et l'AFP ont uni leurs voix pour porter leur potentiel électoral à 18 voix équivalent à un peu plus de la majorité relative. Ainsi, ont-ils pu s'emparer de la présidence du Conseil rural, des deux postes de vice président et des présidences de commissions. Ces dissensions n'ont pas conduit actuellement à une déplorable adversité entre les partis politiques ; les acteurs politiques essaient tant que bien que mal de taire leurs divergences politiques au profit d'une gestion concertée des affaires communautaires. Cela est d'autant plus facile que d'une part les populations ont toujours cohabité en paix et d'autre part il existe des liens de parenté entre les habitants de la quasi-totalité des villages de la communauté rurale.

Par ailleurs, vingt trois (23) villages sont représentés dans le CR. Rapporté aux soixante dix (70) villages officiels de la Communauté rurale, ce niveau de représentation peut paraître disproportionné. Cependant, à y regarder de près, l'ensemble des gros villages, en termes de poids démographique ou jouant des rôles de centres polarisateurs, sont représentés. Qui plus est, aucun terroir ne souffre de marginilisation en ce sens qu'ils sont chacun représentés par au moins deux conseillers ruraux. L'on peut alors légitimement nourrir de réels espoirs quant à une répartition juste et équitable des futures réalisations du conseil rural. En tout état de cause, les ateliers de planification ont été l'occasion, en dépit de quelques difficultés inhérentes à tout exercice de cette nature, de noter la prédominance d'une vision communautaire au détriment de vues sectaristes.

Organisation et fonctionnement

Deux principaux organes composent le Conseil Rural un organe de délibération et un organe exécutif incarné par du Président du Conseil rural.

L'organe délibérant est constitué des trente deux (32) conseillers ruraux élus lors des élections locales d'Avril 2002. Il est dirigé par un président, assisté de deux vice présidents. Le conseil rural compte en outre sept (7) commissions comprenant chacune

trois (3) membres. Huit (8) élus ne sont alors que de simples conseillers.

Les principales commissions sont Santé, Domaines, Fourrières, Développement des projets, Hydraulique, Femmes et Jeunesse, Environnement. Il est manifeste qu'aucune commission n'a en charge certaines compétences transférées comme l'éducation, l'aménagement dsu territoire ou la planification. Cette situation, assez paradoxale du reste au moment où on parle du développement à la base, traduit la faiblesse de la maîtrise de leurs prérogatives par les conseillers ruraux. Ce qui nécessite l'urgence de programmes intenses de formation afin de leur doter de compétences nécessaires pour assumer leurs charges de conseillers.

Cette appropriation insuffisante des prérogatives du CR a entraîné dans une certaine mesure un mauvais fonctionnement de celui-ci. En effet, depuis les élections locales, le Cr ne s'est réuni qu'une seule fois, juste pour sa mise en place avec l'élection du bureau et des présidents de commissions. Pourtant, il aurait dû se réunir pour engager au moins le débat d'orientation budgétaire.

Cette passivité résulte en réalité d'un attentisme qui trouve son fondement dans les relations du Cr avec le Sous préfet. En dépit du principe de la libre administration des collectivités locales, les conseillers attendent souvent les suggestions et les orientations du sous préfet ou de son secrétaire d'administration pour agir. Il est largement souhaité, non pas une passive dépendance, mais de très bons rapports de partenariat entre les élus locaux et les autorités administratives de sorte chaque acteur puisse jouer les rôles qui lui sont définis par les lois et règlements.

Au total, l'organisation et le fonctionnement de l'organe de délibération souffrent de l'inexpertise avérée de la quasi totalité des conseillers et du manque de moyens de travail. L'organe exécutif n'est guère mieux loti.

L'organe exécutif est le président du Conseil rural qui est le seul habilité à exécuter, conformément à la loi l'ensemble des délibérations du conseil rural. Il est l'ordonnateur du budget. Le Président est appuyé dans sa tâche par les deux vice présidents et les

présidents de commissions ainsi que d'un secrétaire bénévole. Ce dernier n'intervient généralement que dans la tenue des états civils.

Le président en est à son premier mandat et n'est pas alphabétisé en français. Cependant, il est en mesure de prendre des notes en langue arabe. Son inexpérience et son analphabétisme en français ne sont certainement pas des atouts dans une optique de bonne gouvernance locale. La complexité de la gestion du budget, compétence dorénavant dévolue au conseil rural, exige indubitablement une certaine expertise. La formation des élus ,initée par les partenaires au développement, comme DGL Felo ne manquera de procurer les compétences idoines d'autant que les conseillers font preuve de motivation dans l'assumption de leurs charges.

Ø Ressources

Une des principales caractéristiques du Cr est la faiblesse des moyens matériels, humains et financiers. La maison communautaire, siège du Cr, est non fonctionnel à cause de son état de délabrement et de l'exigüité des locaux. Elle ne dispose pas d'aucun équipement de travail si bien que même les archives sont difficilement conservées.

Actuellement, le personnel de la maison communautaire se réduit à un secrétaire bénévole qui s'occupe principalement de l'état civil. Le secrétaire comunautaire recruté par la Direction des Collectivités Locales pour appuyer le CR n'a pas encore pris fonction. Le manque de personnel qualifié est dans une large mesure imputable à la législation organissant le fonctionnement des communautés rurales ; laquelle réglémantation interdit le recrutement de personnel pris en charge par le budget qui ne doit être consacré pour l'essentiel qu'à des dépenses d'investissement.

L'investissement souffre de l'insuffisance des moyens financiers. Le budget moyen de ces trois derniers années, du moins en termes de recettes prévisionnelles, tourne autour de huit (8) millions de francs CFA comme le laisse apparaître l'évolution du budget au cours des années 1999, 2000, 2001.

Le budget prévisionnel de l'année 2002 est de six (6) millions de francs CFA. On note entre 1999 et 2002 une baisse de plus de 33%. Les prévisions auraient dû connaître normalement une hausse à cause de l'accroissement des besoins des populations et du report quasi systématique des dépenses non réalisées sur les budgets suivants. La tendance baissière s'explique, entre autres, par une mauvaise estimation de la population imposable. En effet, une absence totale de rigueur caractérise le recensement administratif si bien que certains chefs de ménages sous estiment volontairement la population de leur carré. Les correctifs apportés dans le recensement de la population de la communauté rurale lors de la distribution des vivres de soudure permettront de disposer de données fiables afin de faire des prévisions de recettes plus justes.

Les principales sources de recettes sont la taxe rurale, les fonds de concours, le fonds de dotation de la décentralisation, les taxes de fourrières et les droits d'étalages du marché hebdomadaire de NDIAPTO. Le niveau de recouvrement de la taxe rurale est très satisfaisant. En effet pour des prévisions de 6 millions, le recouvrement a atteint 5 257 000 f CFA soit un niveau de collecte de 87,62% au 31 Août 2002. Ce résultat est à mettre au crédit de la délégation spéciale qui a géré la communauté rurale durant une période transitoire de six mois. Il faut également souligner le soutien du sous préfet. Il en résulte que les efforts conjugués des élus et de l'autorité administrative peuvent conduire à des résultats appréciables dans le recouvrement de la taxe rurale. Toutefois, ce taux doit rapidement progresser vers 100% afin de permettre au CR de bénéficier de l'enveloppe du fonds d'appui à la décentralisation. La situation du recouvrement des droits d'étalages est moins reluisante.

Actuellement, la recette hebdomadaire ne dépasse pas 5000 francs. Ce qui résulte d'une mauvaise organisation de l'activité de collecte d'après un avis largement partagé dans la communauté rurale. Le niveau actuel de collecte est largement en deça des 20 000 f CFA recouverts chaque semaine par la délégation spéciale. C'est parce qu'il est conscient de tels manquements que le président du Conseil rural a décidé de mieux

organiser l'activité de collecte en responsabilisant deux conseillers ruraux pour la supervision des collecteurs.

On note par ailleurs une sous évaluation de l'assiette fiscale à cause d'une part de la non prise en compte des taxes dues par le campement touristique et d'autre part l'inexistence de droits de stationnement à Maka GOUYE, situé à la frontière avec la GAMBIE.

Ø *Réalisations*

Depuis sa mise en place, l'actuel conseil rural ne s'est pas encore illustré par beaucoup de réalisations. Au cours du dernier semestre, il a entrepris certaines actions sur la base du budget élaboré par la délégation spéciale :

- Achat d'une tonne de fer pour terminer le fonçage du puits de MAKHAMA
- Deux réparations de puits à Koumbidia SOCE et à Taïba NGUEBANENE
- Deux réparations de puits en cours d'exécution à Médina Mbédianèneet à Keur Malick MARAM
- La dotation des écoles en fournitures scolaires
- Une subvention de 350 000 F CFA aux jeunes pour l'organisation des activités de vacances.

L'essentiel des réalisations notées a trait à la réparation de puits. Cela n'est pas une nouveauté dans la CR d'autant que les deux mandats de Elhadji Ibra LOM, ancien président du conseil rural sont marqués par des actions de cette nature. Les populations n'ont pas encore certes totalement satisfait leurs besoins en eau mais un tel arbitrage au profit du secteur hydraulique a longtemps mis en veilleuse d'autres aspects tout aussi importants de la vie communautaire tels que la santé, la promotion féminine, etc.

5.2.2 La Société Civile

5.2.2.1 Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

Il existe sans conteste une forte dynamique associative au sein de la frange féminine dans la communauté rurale. Cependant, la quasi-totalité des associations féminines sont informelles dans la mesure où seules sept (7) d'entre elles disposent de récépissés et sont affiliées à des organisations faitières comme la Fédération Nationale des groupements de Promotion Féminine (FNGPF). Le reste est constitué de groupements traditionnels, plus connus sous le nom de «mbootaay». Il s'agit généralement à l'origine de structures regroupant des femmes mariées et qui sous tendent les liens de solidarité lors des cérémonies familiales (baptêmes, mariages, etc.). Ces entités ont pour la plupart progressé pour devenir des cadres à l'intérieur desquels les femmes s'activent dans des activités génératrices de revenus.

L'émergence de ces GPF, quoique non formalisés dans l'ensemble, traduit par conséquent la volonté des femmes de s'impliquer activement dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Le principal objectif poursuivi par la population féminine, du moins celle qui s'organise dans les GPF, est la promotion économique et sociale des femmes. Il se décline en objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la santé maternelle et infantile
- Alléger les travaux des femmes
- Accroître le pouvoir économique des femmes
- Participer activement aux décisions relatives à la vie communautaire

Ø *Organisation et fonctionnement*

Les membres des GPF sont généralement des femmes mariées ou des veuves . Elles sont pour la plupart analphabètes. Le nombre moyen de membres d'un GPF est de (30) trente personnes. L'adhésion est libre et volontaire ; toute nouvelle adhérente (épouse ayant rejoint le domicile conjugal) doit verser une somme variant de 15 000 à 30 000 f CFA selon les groupements.

Les groupements affiliés ont une structuration classique qui consacre l'existence de

postes de présidente, de secrétaire, de trésorière, de commissaires aux comptes avec des statuts et un règlement intérieur. Dans la réalité, le fonctionnement des groupements de cette nature repose sur les présidentes. Cette situation résulte d'une méconnaissance, ou du moins d'une faible assumption par les dirigeants de leurs rôles et responsabilités. On assiste alors à certains dysfonctionnements consécutifs, entre autres à l'irrégularité des réunions et le manque de tenue de documents comptables élémentaires. Ce qui n'est pas sans entraîner des difficultés de mobilisation des financements désirés.

Les groupements informels se caractérisent naturellement par le caractère informel de leur structuration. Une entité de cette nature est souvent dirigée par une seule personne, en l'occurrence la présidente, encore appelée avec beaucoup de circonspection «mèrou mbootay». Ces organisations n'ont aucune reconnaissance juridique ;leur fonctionnement ne se fonde pas par conséquent sur des statuts et règlement intérieur unanimement acceptés par les membres. La non reconnaissance administrative de certains groupements prive ceux-ci des crédits dont ils ont besoin pour mener leurs activités. Les institutions de micro-crédit, notamment le Crédit Mutuel, exigent en effet les récépissés de reconnaissance avant de s'engager dans des opérations de crédit.

Il faut préciser que des hommes apportent un appui dans la gestion de ces GPF même si ces derniers ne sont constitués naturellement que de femmes.

Ø *Activités*

Le petit commerce, le crédit rotatif, l'embouche ovine et bovine ainsi que le maraîchage sont les principales activités auxquelles s'adonnent les femmes. L'activité maraîchère et d'ailleurs très développée dans les villages où il existe des forages (koumbidia Socé, Minal NDRAMÉ, Ko Socé, Keur Lamine) ou qui sont proches de l'affluent du fleuve GAMBIE (Khosnane, Pakala, Keur BARA). Elle a pris de l'essor dans la Cr à la suite de la baisse significative des revenus monétaires agricoles ; laquelle est due à la mauvaise campagne de commercialisation de la production

arachidière des saisons 2000 et 2001 ainsi qu'au déficit pluviométrique de 2002. La production maraîchère, principalement constituée de piment, a permis aux femmes de tirer des revenus beaucoup plus substantiels que ceux tirés de l'agriculture pluviale. En effet, leurs revenus maraîchers varient de 200 000 à 350 000 FCA pour une campagne agricole qui dure quatre à six mois. Le dynamisme de ces femmes aurait pu davantage conduire à des résultats satisfaisants si celles avaient un accès suffisant aux intrants agricoles, une bonne connaissance des techniques maraîchères et de conservation de la production ainsi qu'une meilleure maîtrise des circuits de commercialisation.

Le petit commerce porte essentiellement sur les condiments et les produits agricoles. Cette activité a connu un essor avec le crédit rotatif mis en place à la suite de subventions de structures d'appui et d'encadrement comme ANAFA. Cet appui n'a pas résolu pour autant les besoins de financement tant il est vrai que le montant moyen d'un prêt (15 000 à 20 000 f CFA) ne peut permettre de mener une activité économique d'une certaine envergure. Pourtant, le petit commerce dispose de réelles opportunités grâce à l'existence du marché hebdomadaire de NDIAPTO et du poste frontalier de Médina GOUYE. Ces atouts auraient pu profiter à l'embouche ovine et bovine si les femmes n'avaient pas également des difficultés pour mobiliser les financements désirés.

L'insuffisance des ressources financières est une caractéristique commune des GPF qu'ils soient formels ou informels. Les moyens proviennent des cotisations des membres, des subventions de partenaires au développement et de prêts d'institutions de microcrédit (CMS, FDEA) et de la commercialisation des produits maraîchers. Les disponibilités financières des GPF affiliés varient de 160 000 F à 400 000 F CFA. Il faut dire que la quasi-totalité des groupements ne partagent les bénéfices mais mettent plutôt en réserves les plus-values. L'analyse de cette situation nécessite plusieurs lectures. D'abord, elle renseigne sur une relative prospérité des groupements au moment où les membres pris individuellement ont généralement des difficultés de survie. Ensuite, elle est la manifestation du manque de réinvestissement

sur fonds propres dans d'autres activités rémunératrices. Enfin, elle traduit la possibilité de mobiliser un apport personnel d'un certain montant dans l'optique de la mobilisation d'un financement collectif.

En définitive, les GPF constituent des organisations dynamiques dans lesquelles les femmes s'activent pour leur plein épanouissement. Cependant, leurs efforts se heurtent au fort taux d'analphabétisme et à un manque de bonne organisation. Ce qui entraîne un mauvais fonctionnement et subséquemment un accès difficile au crédit.

5.2.2.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

La plupart des associations villageoises de développement ont rencontré beaucoup de difficultés pour obtenir un crédit en vue de s'adonner à des activités génératrices de revenus. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre elles se sont transformées en GIE. Corrélativement, les objectifs originels centrés sur le développement des villages s'élargissent dorénavant à la promotion économique des membres. La CR compte 33 GIE qui interviennent dans des domaines aussi divers que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce et le maraîchage.

Les GIE sont des organisations mixtes où évoluent aussi bien des jeunes que des adultes. L'adhésion est libre et volontaire pour tous les réquérants ayant libéré les droits d'adhésion qui varient de 2500 à 5000 FCA.

Ces organisations ont une structuration classique telle que recommandée par les statuts types et règlement intérieur de ce genre d'associations. Cependant, la réalité de leur fonctionnement révèle le manque de respect de ces dispositions statutaires. Dans la plupart des cas, on assiste à un accaparement des pouvoirs par le président et quelques proches. Cette situation s'explique dans une large mesure par la méconnaissance par les autres dirigeants de leurs rôles. Elle résulte également de la volonté de certains présidents de contrôler entièrement les GIE. Il s'en est suivi sinon une totale léthargie, du moins de profonds dysfonctionnements dans la gestion de ces entités.

L'exploitation de parcelles maraîchères, l'agriculture, la transformation de produits agricoles et l'embouche sont les activités dominantes. Ces dernières bénéficient d'un environnement favorable, notamment l'existence du marché hebdomadaire de NDIAPTO et la proximité du louma de MISSIRAH (dans la Communauté rurale de MAKALAYE). De plus, les GIE maraîchers ont noué un partenariat avec des commerçants établis dans les grands centres urbains (THIES, DAKAR, KAOLACK) pour l'écoulement de la production. Les revenus annuels des GIE les plus dynamiques varient de 150 000 à 500 000 FCA. Il faut toutefois préciser que les revenus maraîchers seraient plus importants si il y avait une meilleure maîtrise des circuits de commercialisation.

Les principales contraintes sont relatives à la faiblesse des capacités entrepreneuriales, à l'insuffisante maîtrise des techniques de production maraîchère et à l'accès au crédit. Les structures de microcrédit (CNCAS, FDEA, CMS) n'ont pas encore permis de satisfaire convenablement les besoins de financement en vue d'étendre ou de consolider les activités. En effet, les montants prêtés ne permettent pas de faire des investissements importants ; ils sont dans la plupart des GIE chaque fois remis à tour de rôle à un groupe restreint de 10 adhérents pour leur permettre de s'adonner à des activités productives.

5.2.2.3 Les Associations Sportives et Culturelles

On dénombre 17 ASC dans la CR; il en existe au moins une dans chaque gros village de la communauté rurale. Ce sont des associations de jeunes qui s'activent principalement dans l'organisation de tournois de football, encore appelées «navétanes» durant les grandes vacances scolaires (Juillet à septembre). Les ASC tentent tant bien que mal de faire du sport. Toutefois, le développement de la pratique sportive est handicapé par l'insuffisance de terrains de sport et d'équipements. La culture n'est pas mieux lotie ; l'état de délabrement avancé du foyer des jeunes ne favorise guère l'organisation de manifestations culturelles. La construction et

l'équipement d'un nouveau foyer des jeunes en phase d'achèvement à Saly ESCALE ne manquera d'insufler un regain de vitalité au secteur culturel.

Par ailleurs, les jeunes ont la volonté de donner une autre orientation aux ASC. Dans une perspective de lutte contre le chômage surtout durant la saison sèche, ils veulent y intégrer une dimension économique en sus des dimensions sportive et culturelle. Toutefois, ils sont confrontés à l'épineux problème de l'accès au crédit. Cette situation relève en réalité du manque d'informations sur les opportunités qu'offrent les structures de promotion socioéconomique des jeunes, notamment le Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAE), le Fonds ASC –Emploi et le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ). Ce qui s'explique par la conjugaison de l'absence d'une politique d'information et de sensibilisation des structures étatiques et du fort taux d'analphabétisme des jeunes.

5.2.2.4 Les Associations des Parents d'Elèves (APE)

Toutes les écoles de la CR disposent d'une APE. La participation active des parents dans l'éducation de leurs enfants est à l'origine de la création de ces organisations. La plupart de ces organisations sont malheureusement dans une profonde léthargie. Rares sont les parents qui versent leurs cotisations annuelles (1500 F CFA/ parent d'élève). L'argument de la baisse des revenus monétaires est souvent brandi pour justifier cet état de fait ; ce dernier résulterait plutôt d'un peu de considération à l'égard de l'école et qui expliquerait les arbitrages financiers à la défaveur de celle-ci. Ce qui manque pas de créer des dysfonctionnements dans les cantines scolaires qui ne reçoivent qu'un appui en nature du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Par ailleurs, les APE ne jouent pas convenablement leurs rôles de relais auprès des populations en vue d'améliorer l'encadrement de l'élève en famille. Cette dernière n'assure pas toute la surveillance requise pour accroître les chances de réussite scolaire. C'est pourquoi, dans la quasi-totalité des écoles, les taux de déperdition et

d'abandon scolaires sont relativement élevés. Au total, les APE n'ont pas encore joué leur véritable rôle d'appui au développement de l'éducation.

5.2.2.5 Les Comités de Gestion des Forages (CGF)

L'Etat a favorisé la mise en place de comités de gestion de forages en vue de rationaliser la consommation d'eau et de maîtriser les charges de fonctionnement de ces équipements hydrauliques. C'est dans ce cadre que tous les forages disposent d'un comité de gestion. Elus statutairement pour un mandat de 2 ans renouvelable une seule fois, les membres des dits comités ont comme principales prérogatives :

- L'achat de combustible (gaz-oil) et des pièces de rechange ;
- L'organisation de la distribution de l'eau (horaires de fonctionnement des forages, tarification de la consommation d'eau, aussi bien au plan domestique qu'au plan pastoral) ;
- L'entretien et la maintenance des ouvrages ;
- La rémunération des conducteurs formés par la Brigade des Puits et Forages.

Les différents comités n'ont pas connu la même réussite dans la prise en charge de ces prérogatives. Celui de Saly ESCALE n'était pas parvenu à assurer une gestion correcte du forage si bien qu'on assistât à l'arrêt de fonctionnement de ce dernier durant deux ans. Il a fallu l'intervention du président de la délégation spéciale avec la réparation du moteur pour que le forage puisse de nouveau fonctionner en 2001. La gestion est maintenant totalement assainie si bien que le nouveau comité travaille dorénavant sur des bases claires.

Par ailleurs, l'inexistence de compteurs divisionnaires rend difficile une facturation juste de la consommation d'eau. Le système de tarification retenu dans la plupart des forages est le suivant :

- Bassine d'eau : 10 f CFA
- Petit ruminant : 100 FCFA/ tête /mois pour les résidents et 50 f CFA/tête pour les transhumants
- Bovin, équin, asin : 150 FCFA/ tête /mois

La gestion des recettes générées est plus saine dans les forages construits avec l'appui de World Vision. En effet, les recettes sont divisées en trois parts avec la clef de répartition suivante :

- * Un tiers réservé à l'amortissement du moteur et qui est déposé dans un compte à terme ;
- * Un tiers déposé dans un compte à vue au CMS
- * Un tiers gardé au village pour les réparations éventuelles

Cette bonne organisation se reflète aussi dans la mise en place d'une structure faitière « Sana Benno » qui regroupe aussi les comités de gestion de forage de la CR de IDA MOURIDE appuyés par World Vision. Grâce à ce partenariat, les réparations intervenues au niveau des forages sont solidairement supportées par World Vision, Sana Benno et le village où se trouve le forage avec des participations respectives de 50%, 30% et 20%.

Les forages construits par l'Etat n'ont pas malheureusement ce type d'organisation ; ils ont par conséquent tout intérêt à nouer un partenariat avec le REGEFOR. Ainsi, ils pourront utilement devenir des Associations d'Usagers des Forages (ASUFOR) dans l'optique de tirer le meilleur parti de la gestion de ces ouvrages hydrauliques. La seule ASUFOR de la communauté rurale est celle de Keur Mandoumbé. L'érection du comité de gestion du forage en ASUFOR a permis la pose de bornes- fontaines divisionnaires au niveau des compteurs en vue de mieux contrôler la consommation d'eau. Elle doit favoriser à terme l'extension du réseau d'adduction d'eau aux autres villages environnants.

5.2.2.6 Les comités de santé (CS)

Chaque infrastructure sanitaire dispose d'un comité de santé. Cependant, les seules structures véritablement fonctionnelles sont celles des postes de santé de Saly ESCALE et de Keur Mandoumbé. Ce dernier a d'ailleurs un comité de santé récent car le poste n'a commencé à fonctionner qu'au cours de l'année 2002.

Le comité de santé de Saly ESCALE a été renouvelé cette année parce que d'une part le mandat de l'ancien comité de santé était arrivé à terme et d'autre part la gestion des recettes n'était pas rigoureuse. En effet, des prêts ont été octroyés à certains membres en violation des dispositions statutaires. Il a fallu l'intervention du sous préfet pour que les mis en cause s'engagent à rembourser les montants empruntés selon un échéancier précis. Actuellement, la gestion est totalement assainie ; le compte ouvert au CMS avait à la fin de Novembre 2002 un solde créditeur de 600 000 F CFA. Ces bons résultats reflètent ainsi la bonne santé financière du comité. Les comités des cases de santé sont dans une léthargie profonde.

5.2.2.7 Les sections villageoises

Dans le but de faciliter l'accès aux intrants agricoles et la commercialisation de la production, des sections villageoises ont été mises en place. La communauté rurale en compte sept (7). Chacune d'elles regroupe un ou plusieurs villages et intervient principalement dans l'agriculture, notamment par l'octroi de crédit agricole (semences et matériels agricoles) et l'écoulement de la production. Elles servent d'intermédiaires entre les structures intervenant dans le domaine agricole (CNCAS, UNCAS) et leurs membres. Malgré leur existence, les populations ont toujours des difficultés pour un accès suffisant aux matériels et intrants agricoles. Leur mode de fonctionnement, fondé sur la caution solidaire, est mis en cause. En effet, il suffit que l'un des membres ne rembourse pas son crédit pour que l'octroi de prêts soit refusé à toute la section villageoise. Il s'y ajoute que même en cas de crédit, les semences sont souvent livrées

bien après le début des premières pluies. Un changement d'approche, notamment par l'individualisation des prêts et la diligence dans la livraison des semences, serait de nature à faire davantage des sections villageoises de véritables piliers du développement agricole.

5.2.2.8 Les associations de type traditionnel

Les associations religieuses ou dahiras

Les dahiras sont au nombre de 31. Ce qui montre l'importance que les populations attachent à la pratique religieuse. On note aussi bien des dahiras mourides, tidianes que khadres. Ces associations s'activent beaucoup dans l'organisation de manifestations religieuses : chants religieux, causeries islamiques, etc. Les cotisations hebdomadaires et l'exploitation de champs collectifs constituent les principales sources de financement des activités. De plus, les moyens financiers servent également à assurer les déplacements à KAOLACK et à TIVAOUNE lors du Maouloud et à TOUBA lors du MAGAL. Ces associations n'ont par conséquent aucune vocation économique ; elles visent plutôt la promotion religieuse de leurs membres.

Les conseils des sages

Chaque village a un conseil des sages dont l'avis dans la gestion des rapports sociaux est sollicité par le chef de village. C'est un regroupement de notables d'âges relativement avancés et qui ont une bonne connaissance de leur terroir. Ces structures jouent un rôle de conseil consultatif local en ce sens que leur sagesse est mise à contribution pour tout ce qui touche le village.

5.2.2.9 Autres associations

Les autres organisations de la communauté rurale sont :

- * Les Comités de Lutte contre les feux de brousse mis en place en vue de veiller à la bonne gestion des ressources naturelles
- * Les CVD et le CIVD, récemment créés avec l'appui du PADMIR pour servir de structures d'appui au conseil rural dans l'identification et la mise en œuvre des options communautaires de développement

5.2.3 Les Services Etatiques

5.2.3.1 La Sous Préfecture

L'arrondissement de Maka YOPP compte 6 communautés rurales que sont Maka Yopp, Gainte Paté, Ribot ESCALE, Saly ESCALE, Ida MOURIDE et Lour ESCALE. La gestion administrative est assurée par un sous préfet qui n'est appuyé que par un secrétaire d'administration. Ce qui est un signe de l'insuffisance des ressources humaines de la sous préfecture. L'absence d'un adjoint au sous préfet accroît la charge de travail de l'autorité administrative chargée d'appuyer les collectivités, notamment par l'approbation des principales délibérations du conseil rural.

Il faut dire que les rapports entre le conseil rural et la sous préfecture ne se limitent au contrôle à posteriori des principales décisions de l'organe de délibération. En effet, le sous préfet appuie le conseil rural dans le recouvrement de la taxe rurale. Le secrétaire d'administration intervient dans l'élaboration du budget et les mandements adressés au trésor. De plus, les populations ont tendance à recourir systématiquement au sous préfet pour les principales affaires intéressant la vie communautaire. Ce partenariat, si salubre soit-il pour la quasi-totalité des conseillers qui ne disposent pas de toutes les compétences requises pour exercer convenablement leurs charges, n'est sans poser de problèmes. Le Conseil rural n'a pas totalement pris la mesure des changements institutionnels fondamentaux qui consacrent le principe de la libre administration des collectivités locales. De manière générale, l'évolution du processus de la décentralisation n'a pas profondément modifié les relations entre d'une part le conseil rural, les populations et d'autre part le sous préfet.

5.2.3.2 Le Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP)

Le CERP est un acteur important du dispositif institutionnel mis en place en vue de favoriser la promotion socioéconomique des populations de l'arrondissement. Il est le principal service d'appui technique. Sa mission est ,entre autres, de :

- * fournir l'éclairage nécessaire au sous préfet sur les dossiers techniques
- * assurer l'animation socioéconomique de la communauté rurale
- * appuyer le conseil rural et les populations dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement local.

Cependant, l'insuffisance des moyens de travail ne lui permet pas d'assurer sa mission. L'équipe du CERP n'est constituée que deux membres : le chef du CERP et une monitrice d'économie. Les tâches qui leur sont dévolues sont si importantes qu'elles ne peuvent pas être assurées seulement par deux personnes malgré leur engagement et leur détermination. La mission est d'autant plus difficile que d'une part l'arrondissement de Maka YOPP est vaste et d'autre part le CERP ne dispose pas de moyens de locomotion. En outre, le manque de matériel informatique empêche l'archivage correct des importantes données quantitatives sur l'arrondissement.

5.2.3.3 Le Sous Secteur des Eaux et Forêts

La bonne gestion des ressources naturelles est certainement à la base de la mise en place du Sous Secteur des Eaux et Forêts de Koungheul. Sa mission consiste d'une part à veiller à une exploitation judicieuse des ressources forestières et fauniques et d'autre part à favoriser la reconstitution des ressources. A cet effet, il entreprend plusieurs actions dont on peut citer entre autres :

- la mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse ;
- la création de pépinières villageoise et communautaire ;
- le reboisement ;

- la formation en gestion des ressources naturelles ;
- le suivi des activités de chasse, notamment par une évaluation de la situation des zones amodiées.

Les deux agents forestiers font montre de beaucoup de détermination . Cependant, ils sont confrontés à une insuffisance de moyens pour pouvoir renforcer leurs interventions dans la communauté rurale. En effet, le sous secteur n'a encore reçu aucun appui financier du Conseil rural. Pourtant, lors de chaque exercice budgétaire une enveloppe financière est prévue pour le volet Environnement.

5.2.4 Partenaires au développement

World Vision

Cette ONG américaine a commencé ses interventions dans la communauté rurale en 1995. Elle est pour le moment présente dans 33 villages ; son objectif est de toucher durant sa période d'intervention de 14 ans l'ensemble des villages de la CR. Son appui concerne quatre principaux volets : l'hydraulique, l'agriculture, l'éducation et la santé.

Dans le domaine de l'hydraulique, les réalisations sont relatives à la construction de bassins de rétention, au fonçage, à la réhabilitation et la clôture de puits ainsi qu'à la construction et l'équipement de forages. Il s'y ajoute l'encadrement des comités de gestion des forages et la participation aux frais de réparations éventuelles des équipements. Il faut aussi souligner la mise en place de comités d'assainissement et de salubrité chargés de la surveillance de l'hygiène autour des équipements hydrauliques. Cet appui a atténué dans une large mesure les problèmes d'approvisionnement en eau. Il a été réalisé avec la pleine participation des populations d'autant que la construction de chaque ouvrage hydraulique a nécessité la mobilisation d'une contre partie financière locale répartie comme suit :

- Puits à pompe manuelle : 100 000 FCFA
- Fonçage de trou de forage : 150 000 FCFA
- Equipements moteur + château d'eau : 750 000 FCFA

- Equipements solaires : 625 000 FCFA

Il ressort de la participation financière des populations que ces dernières sont prêtes à contribuer aux actions de développement local si elles en saisissent les véritables enjeux. L'élargissement du programme hydraulique est entravé par les limites techniques des foreuses dont dispose World Vision. Ces dernières ne peuvent aller au delà d'une certaine profondeur. Ce qui exclut par conséquent les villages où la nappe phréatique est assez profonde.

Les interventions concernant le volet agricole portent aussi bien sur l'agriculture pluviale que le maraichage. Il s'agit de la facilitation de l'accès aux intrants agricoles et l'exploitation de parcelles maraîchères situées près des forages. Les agriculteurs de 20 villages bénéficient actuellement d'un programme de reconstitution du capital semencier avec la multiplication de la variété d'arachide 7333. Cette initiative est soutenue par l'UNIS et est placée sous la supervision technique du Service Départemental du Développement Rural (SDDR). Elle a permis à des paysans qui avaient des difficultés d'accès aux semences d'arachide de s'adonner de nouveau à la culture arachidière. Par ailleurs, le soutien de World Vision a facilité l'accès aux intrants agricoles pour la plupart des agriculteurs des villages de Fass Keur Momath, Keur Iamine, Keur Samba Ndieumbane, Koumbidia Socé, Médina Saly et Wouye Bouré Ndomène. Quelque soit l'appui fourni, le mode d'intervention de ce partenaire au développement intègre la participation des populations concernées. Ce qui est un gage d'une bonne appropriation et de la pérennisation des actions mises en œuvre.

Les aspects pris en charge dans le volet éducatif sont l'alphabétisation, l'achat de fournitures et l'appui aux cantines scolaires ainsi que la promotion de l'éducation alternative avec la construction et l'équipement d'Ecoles Communautaires de Base (ECB) à Keur Aly LOBE, Koumbidia PEUL, keur Samba NDIEUMBANE et Santhiou SALY. Les actions mises en œuvre dans le domaine de l'alphabétisation n'ont pas conduit aux résultats escomptés à cause de l'arrêt de beaucoup de classes à la suite du non paiement des moniteurs. Cette situation résulte du non respect de leurs

engagements qui se résument comme suit :

Rémunération des moniteurs par World vision durant les deux premières années

Prise en charge totale à la troisième année.

On ne note pas par conséquent le même engagement dont les populations ont fait montre pour les volets agricole et hydraulique. Ce qui n'est pas en réalité surprenant si l'on sait la place qui est adressée à l'éducation et à la formation dans la communauté rurale.

La santé fait l'objet de beaucoup d'attention particulière. Les réalisations sont ,entre autres, :

- *La réhabilitation et l'équipement de cases de santé ;
- * La formation d'ASC et de matrones
- * L'appui logistique du district sanitaire lors des Journées Nationales de Vaccination
- * L'achat de vaccins au moment de la survenance de certaines épidémies (méningite, choléra, etc.).

La réfection des cases de santé n'a pas pour autant entraîné l'augmentation du taux de fréquentation de ces dernières ; certaines parmi les populations doutent des compétences des ASC. Elles préfèrent s'adresser la plupart du temps aux infirmiers d'Etat pour tous les problèmes de santé. Néanmoins les femmes ont l'habitude de s'adresser aux matrones pour les assister lors de l'accouchement. La rémunération des matrones pose d'ailleurs moins de problèmes que celles des ASC car il est de tradition de donner quelque chose à « l'accoucheuse », si symbolique soit-elle.

A travers les différents volets de son intervention, World Vision participe d'une certaine manière au développement de la communauté rurale. La maîtrise du milieu, et l'existence de partenariat financier extérieur fondé sur le parrainage d'enfants constituent des atouts indéniables. Cependant, les moyens financiers ne sont pas

toujours suffisants pour faire face à la multiplication continue des besoins.

ANAF (Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes)

Elle est représentée par une antenne locale qui intervient dans les domaines de la construction de barrages, du microcrédit et du maraîchage. Elle est présente dans les communautés rurales de Gainte Paté, Saly Escale et Ida Mouride. Quinze groupements villageois de la Communauté rurale de Saly Escale sont membres de la section.

Grâce à l'appui financier de Oxfam GB, elle a réalisé trois ponts, deux barrages de retenue de sel à Pakala et à Vilanène. Un troisième barrage est en train d'être financé dans le village de Khosnane. Ces réalisations ont permis aux populations de s'adonner davantage à l'activité maraîchère avec l'exploitation de parcelles de piment. Le maraîchage bénéficie d'un appui du volet microcrédit qui assure des prêts variant entre 100 000 et 300 000 FCFA par groupement. Dans le domaine de l'alphabétisation, on note un intense programme de formation de moniteurs.

Ces actions sont sous tendues par de nombreux atouts dont on peut citer une bonne connaissance du milieu, une implication des populations dans la définition des programmes, la motivation des agents et le soutien de bailleurs de fonds. Toutefois, ils ont des contraintes qui se résument pour l'essentiel à l'insuffisance des ressources monétaires, au non respect des échéances de remboursement, la relative politisation du milieu et le manque de synergie entre les actions des autres partenaires au développement intervenant dans le milieu. En effet, les moyens ne sont constitués que des cotisations des membres en dehors de l'appui de certains partenaires dans le cadre de projets spécifiques. La cotisation mensuelle est de 50 fca / membre, soit un total de 1 125 000 FCFA pour les 1876 membres. Ce montant n'est pas totalement recouvert car seuls 71 groupements cotisent. Ce qui ne permet pas de faire face aux frais de fonctionnement : paiement des frais de location, rémunération de quelques agents salariés, autres frais de fonctionnement.

Dans le cadre du renforcement de ses interventions, la section a comme perspectives dans la communauté rurale l'installation d'une mutuelle d'épargne et de crédit et l'aménagement des points d'eau.

UGAPS (Union des Groupements Agropastoraux pour la Promotion Sociale)

C'est une association née à Diam-Diam dans l'arrondissement de Koumpentoum pour promouvoir la recherche sur les céréales locales à la suite de la grave pénurie de riz que le Sénégal avait connue en 1985. Le siège de l'association se trouve actuellement à Koungheul; des difficultés de déplacement à l'intérieur de la CR de Koumpentoum seraient à l'origine de ce transfert. Soixante deux (62) groupements, soit 1772 personnes, des arrondissements de Maka YOOP et de Koumpentoum sont membres de l'organisation. Les actions de cette dernière étaient surtout orientées vers la promotion de la culture du fonio comme produit de substitution du riz. De nos jours, elles sont élargies dans la communauté rurale de Saly Escale à d'autres volets : santé, alphabétisation, le microcrédit, etc.

Les interventions dans le domaine sanitaire appuyées par le PDIS ont trait à des campagnes d'IEC sur le paludisme, l'assainissement. L'alphabétisation est marquée par la formation des élus et notables locaux avec l'appui du PADEN au moment où le microcrédit est développé pour le financement des activités des GPF. Cependant, l'insuffisance de moyens logistique et financier constitue une sérieuse contrainte.

Association pour le développement Paysannal de Koungheul (ADPK)

C'est une organisation faîtière qui regroupe des Associations Villageoises de Développement (AVD) de trente trois villages (33) localisés dans les communautés rurales de Saly Escale, Ribot Escale, Gainte Paté, Lour Escale, Ida Mouride et la commune de Koungheul. Dans la communauté rurale de Saly escale, elle est présente dans les villages de Ko Socé, Koumbidia, Keur Lamine et Keur Mandoumbé avec des interventions dans le crédit semencier, l'implantation de tables villageoises pour le petit commerce et l'embouche. Les sources de financement des activités sont les cotisations des 982 membres des groupements à raison de 1000 F CFA/membre et l'appui financier de NOVIB (une ONG domiciliée en Europe).

Les atouts de l'association sont indéniablement l'engagement des membres ainsi que leur détermination à promouvoir des actions de développement. Les contraintes sont relatives au fort taux d'analphabétisme, à l'insuffisance des moyens logistiques et

financiers. L'accroissement des ressources devrait lui permettre de réaliser, ou à tout le moins, d'apporter son soutien à la réalisation des projets suivants :

- Installation des groupements d'épargne et de crédit
- Mise en place d'unités de transformation de céréales
- Intensification de l'activité d'embouche
- Facilitation de l'accès aux matériels et intrants agricoles

Sakoum BAMBOUK

A l'image de l'ADPK , Sakoum BAMBOUK est une organisation intercommunautaire qui fédère les groupements de plus de cinquante (54) villages dans les communautés rurales de Gainte Paté, de Saly Escale et d'Ida Mouride. Fondée en 1994, elle a pour principal objectif : mettre en commun les efforts pour mieux se renforcer face aux contraintes et difficultés. Ses interventions ont porté dans la communauté rurale de Saly sur la construction et l'équipement d'une case de santé très fonctionnelle à Boustane Kokoto grâce au soutien d'ENDA Graf. Cette association s'active également dans la location de matériels agricoles, le crédit semencier et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Les ressources disponibles sont malheureusement sans commune mesure avec l'ampleur des besoins. Le budget annuel est constitué des cotisations annuelles des 1226 membres des groupements affiliés à raison de 2500 FCFA/membre soit 3.065.000 FCFA.

Autres partenaires

Les autres partenaires qui ont commencé leurs interventions dans la communauté rurale sont AFRICARE et PROMER avec comme domaines respectifs l'exploitation de pépinières villageoises, l'encadrement des groupements villageois et l'appui à la création et au développement de microentreprises rurales. On note également la présence de structures mutualistes comme le CMS, FDEA et CARAF.

Plusieurs partenaires appuient les populations dans leurs actions de promotion économique et sociale mais leurs interventions sont assez diffuses et ne sont pas mises en cohérence dans un cadre global d'intervention. Presque la quasi-totalité des

intervenants ont les mêmes centres d'intérêt et les mêmes cibles. Une synergie entre les acteurs ne manquerait pas de rendre leurs interventions plus efficaces.

VI. AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

6.1. Priorisation des contraintes et solutions

Tableau n°19: Priorisation des contraintes et des solutions

Sous secteurs par priorité	Contraintes	Solutions	Acteurs
1. AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et vétusté du matériel agricole - Appauvrissement des sols - Manque d'intrants - Difficultés d'écoulement de la production maraichère 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de centres de crédit agricole 2. Fertilisation minérale des sols 3. Construction de magasins céréaliers 4. Réhabilitation de magasins céréaliers 5. Formation en techniques de maraîchage 	PADMIR, UNCAS, ETAT, ANAFA, World Vision
2. SANTE	<ul style="list-style-type: none"> - Vétusté des infrastructures de santé - Cases de santé non fonctionnelles - Manque d'équipement, de matériels et de personnels - Surcharge de travaux des femmes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation d'ASC et de matrones 2. Construction et équipement de dépôts pharmaceutiques 3. Equipement des postes de santé 4. Construction de poste de santé Construction et équipement de cases de santé 	PADMIR, World Vision, ETAT
3. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement de la zone 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réhabilitation de pistes communautaires 2. Construction de pistes latérites 3. Construction de ponts 4. Implantation de réseau téléphonique 5. Mise en place d'une radio rurale 	PADMIR, SONATEL, ETAT

Sous secteurs par priorité	Contraintes	Solutions	Acteurs
4. HYDRAULIQUE	- Pénibilité de l'accès à l'eau -Minéralisation de l'eau	1. Construction de châteaux d'eau 2. Extension du réseau d'adduction d'eau 3. Fonçage de puits 4. réhabilitation de puits 5. Construction et équipement de forages 6. Equipement de puits forages 7. Aménagement de bassins de rétention 8. Renforcement des digues digues anti- sel	World Vision, PADMIR, REGEFOR ETAT
5.PROMOTION FEMININE	- Surcharge de travaux des femmes	1. Installation d'unités de transformation 2. Alphabétisation 3. Formation en gestion administratives et financières des GPF 4. Formation en entrepreneuriat féminin 5. Création de groupements d'épargne et de crédit 6. Vulgarisation des foyers améliorés	ETAT, ANAFA, World Vision, PADMIR, Africare
6.EDUCATION FORMATION	- Défaut de prise en charge des moniteurs et manque d'enseignants - Manque de structures éducatives et d'équipements	1. Construction d'abris provisoires 2. Construction et équipement des cantines scolaires 3. Affectations d'enseignants 4. Formation de moniteurs d'alphabétisation 5. Appui matériels et financiers aux daara 6. Construction d'écoles arabes 7.construction de classe d'alphabétisation 8.Ouverture de nouvelles écoles	ETAT, PAM, World Vision, PADMIR, ONG islamique, ANAFA

Sous secteurs par priorité	Contraintes	Solutions	Acteurs
7 .ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Sous alimentation à une certaine période de l'année - Insuffisance des soins sanitaires - Baisse des rendements 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fomation d'auxilliaires vétérinaires locaux 2. Construction et équipement de dépôts vétérinaires 3. Aménagement de parcours du bétail 4. Construction d'abreuvoirs 5. Construction de magasins de stockage d'aliments de bétail 6. Mise en place et équipement de comités de lutte contre les vols de bétail 	PAPEL, PADMIR,
8. JEUNESSE, SPORT, CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures de jeunesse - Manque d'encadrement et de formation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation en entrepreneuriat 2. Financement d'activités génératrices de revenus 3. Aménagement aires de jeux 4. équipement des ASC 	FNPJ
9. ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des ressources forestières - Insuffisance d'activités sylvicoles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. aménagement de pare – feux 2. Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse 3. Formation en gestion des ressources naturelles 4. Création de pépinières villageoises 5. Reboisement 	ETAT, PADMIR
10. STRUCTURE DECENTRALISEE	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation et de d'équipements 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation des communautés rurales 2. Agrandissement et équipement de la maison communautaire 	DGL / felo, World Vision, PADMIR
11. ENERGIE ET MINES	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit énergétique 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Installation de plaques solaires 2. mise en place réseau électrique 	SENELEC, ETAT

Sous secteurs par priorité	Contraintes	Solutions	Acteurs
12.ARTISANAT	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'équipement et de formation - Difficultés d'accès au crédit 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités 2. financement des cativités artisanales 	BOAD
13.COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'approvisionnement et d'écoulement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création de boutiques villageoises 	
14.TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des structures d'accueil et réticence des chefs religieux 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation des sites anciens Construction d'auberges 	ETAT
15.PECHE	<ul style="list-style-type: none"> - Avancée de la langue salée - Baisse du niveau d'eau à une certaine période de l'année - Matériels de peche artisanal - Manque de formation aux techniques de peche et de pisciculture 	<ol style="list-style-type: none"> 1. formation en pisciculture 2. Aménagement des étangs 3. Equipement des pecheurs 	ETAT

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

6. 2. Tableau20 : Définition des options de développement

SOUS SECTEURS	OPTION SOUS SECTEUR	MODALITES DE MISE EN OEUVRE
AGRICULTURE	Améliorer les productions agricoles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de centres de crédit agricole 2. Fertilisation minérale des sols 3. Construction de magasins céréaliers 4. Réhabilitation de magasins céréaliers 5. Formation en techniques de maraichage
SANTE	Améliorer la situation sanitaire des populations de la communauté rurale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation d'ASC et de matrones 2. Construction et équipement de dépôts pharmaceutiques 3. Equipement des postes de santé 4. Construction de poste de santé Construction et équipement de cases de santé
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATION	Réduire le désenclavement de la communauté rurale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réhabilitation de pistes communautaires 2. Construction de pistes latérites 3. Construction de ponts 4. Implantation de réseau téléphonique 5. Mise en place d'une radio rurale
HYDRAULIQUE	Faciliter l'accès à une eau de qualité aux populations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de châteaux d'eau 2. Extension du réseau d'adduction d'eau 3. Fonçage de puits 4. réhabilitation de puits 5. Construction et équipement de forages 6. Equipement de puits forages 7. Aménagement de bassins de rétention 8. Renforcement des digues anti - sel
PROMOTION FEMININE	Contribuer à l'allégement des travaux de la femme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Installation d'unités de transformation 2. Alphabétisation 3. Formation en gestion administratives et financières des GPF 4. Formation en entrepreneuriat féminin 5. Création de groupements d'épargne et de crédit

		6. vulgarisation des foyers améliorés
EDUCATION ET FORMATION	Promouvoir l'éducation et la formation dans la communauté rurale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construction d'abris provisoires 2. Construction et équipement des cantines scolaires 3. Affectations d'enseignants 4. Formation de moniteurs d'alphabétisation 5. Appui matériels et financiers aux daara 6. Construction d'écoles arabes 7. construction de classe d'alphabétisation 8. Ouvertures de nouvelles écoles
ELEVAGE	Contribuer au développement de l'élevage dans la communauté rurale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation d'auxiliaires vétérinaires locaux 2. Construction et équipement de dépôts vétérinaires 3. Aménagement de parcours du bétail 4. Construction d'abreuvoirs 5. Construction de magasins de stockage d'aliments de bétail 6. Mise en place et équipement de comités de lutte contre les vols de bétail
JEUNESSE ET SPORTS	Promouvoir l'épanouissement des jeunes de la communauté rurale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation en entrepreneuriat 2. Financement d'activités génératrices de revenus 3. Aménagement aires de jeux 4. équipement des ASC
ENVIRONNEMENT	Renforcer la gestion et la protection des ressources naturelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. aménagement de pare – feux 2. Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse 3. Formation en gestion des ressources naturelles 4. Création de pépinières villageoises 5. Reboisement

STRUCTURE DECENTRALISEE	Renforcer les capacités des autorités locales	Formation des communautés rurales 2. Agrandissement et équipement de la maison communautaire
ENERGIE ET MINES	Promouvoir l'électrification rurale	1. Installation de plaques solaires 2. mise en place réseau électrique
ARTISANAT	Promouvoir le développement de l'artisanat	1. Renforcement des capacités 2. financement des activités artisanales
COMMERCE	Améliorer les revenus des populations	1. Création de boutiques villageoises
TOURISME	Promouvoir les activités touristiques	Valorisation des sites anciens Construction d'auberges
PECHE	Appuyer le développement de la pêche	1. formation en pisciculture 2. Aménagement des étangs 3. Equipement des pêcheurs

6.3 Définition de l'objectif global et des objectifs intermédiaires

6.3.1 Objectif global

L'objectif global visé en mettant en œuvre les actions contenues dans le présent plan est le **développement économique et social de la communauté rurale**.

6.3.2 Objectifs intermédiaires de développement

Objectif intermédiaire n° 1 : développer l'agriculture

Le secteur agricole occupe pratiquement toute la population de la communauté rurale. Par conséquent, le développement du secteur agricole est assurément un axe majeur de développement de la communauté rurale. Il permettra de satisfaire les besoins vivriers en même temps qu'il assurera l'augmentation des revenus monétaires pour faire face aux dépenses de consommation non alimentaires.

Objectif intermédiaire n° 2 : renforcer l'accès aux services sociaux de base

Il ne peut y avoir de réel développement avec un accès insuffisant à l'eau, à l'éducation et à la santé. La maîtrise de l'eau, le développement de l'éducation et de la formation et la prise en charge satisfaisante de la santé des populations ne manqueront d'avoir des effets positifs sur le vécu quotidien des populations.

Objectif intermédiaire n°3 : faciliter une bonne circulation des biens, des personnes et des informations dans la communauté rurale

La facilité avec laquelle se déroulent les échanges a beaucoup d'incidences positives dans l'exercice d'activités rémunératrices. Une bonne circulation des biens et des personnes, sous tendue par l'existence d'infrastructures de qualité, est déterminante dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Objectif intermédiaire n° 4 : Améliorer la condition féminine

Toute optique de développement conséquente ne peut laisser de côté les femmes. L'allègement de la surcharge du calendrier domestique et la pénibilité des travaux domestiques assurera dans une large mesure la pleine participation des femmes au développement de leur localité.

Objectif intermédiaire n° 5 : assurer une gestion durable des ressources naturelles

L'exploitation rationnelle des ressources naturelles permettra aux générations actuelles de tirer profit des ressources naturelles tout en maintenant intactes les chances des générations futures d'en disposer.

Objectif intermédiaire n°6 : dynamiser les activités productives secondaires (artisanat, commerce, etc.)

La dynamisation des principales activités secondaires de la CR offre de sérieuses opportunités, surtout durant la période de contre saison. Elle permettra de lutter efficacement contre l'exode rurale et contribuera à générer des revenus extra agricoles importants.

VII PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
AGRICULTURE	1. Création de centres de crédit agricole	Chef lieu de la CR Saly Escale	Sections Villageoises - GIE - Conseil Rural	ANCAR	Service Départemental du D. Rural	PADMIR UNCAS
	2. Minéralisation des sols	CVD 1 : Khosnane, Ndipto, Pakala CVD : Sine Matar, K. Mandoumbé, Saly Escale CVD : Koumbidia Yamong, FaroKati	- Populations - CR	ANCAR DPV	SDDR	ETAT
	3. Construction de magasins céréaliers	Yomong, Ndipto K Mandoumbé, Khosnane Pakala	- CR - Population	ANCAR	SDDR	
	4. Réhabilitation de magasins céréaliers	Medina Diengéne Fass Kati Sine Matar, Sine Nguéyéne	- CR - Populations		SDDR	PADMIR ANAFA World Vision
	5. Formation en Techniques Maraîchères	CR	- Populations - CR	ANCAR URPM	SDDR	PADMIR ANAFA World Vision

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
SANTE	1. Formation d'ASC et de matrones	Boustane Kokoto Fass Katy Minal Ibra Dieng Keur Smaba Dieumbane Ko Socé Sine Matar Khosnane Keur Malick Maram Pakala	- Comités de santé -CR - Infirmiers chefs de poste	District Sanitaire	District Sanitaire	PADMIR World Vision
	2. Construction équipement de dépôts pharmaceutiques	Khosnane Boustane Kokoto	- Comités de santé CR	District Sanitaire	District Sanitaire	PADMIR World Vision
	3. Equipement de postes de santé	Saly Escale Keur Mandoumbé	Comités de santé CR	District sanitaire Koungheul	District sanitaire Koungheul	PADMIR World Vision
	4. Construction Poste de santé	Sine Matar	- Populations CR	District sanitaire Koungheul	District sanitaire Koungheul	ETAT

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
SANTE	5. Construction et équipement de cases de santé	<p>Lot 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wouye Bouré Ndomène - Fass Keur Momath - Minal Ndrané - Santhou Saly <p>Lot 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Yomoug - Medina Siwol - Ndipto Saly - Maka Gouye - Médina Diengène - Ndiapto - Vilanène <p>Lot 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiongue Peulh - Ndiba Kokoto - Thioro Thialéne - Keur Yéri - Sam Vilanène - Ndrané Saly 	Populations et conseil rural Infirmiers Chefs de poste	District Sanitaire	District Sanitaire	PADMIR

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION	1. Réhabilitation de piste communautaire	Tronçon Maka Gouye-Koungheul	Conseil rural Populations	Service départemental des T.P	Service départemental des T.P	
	2. Construction de pistes latérites	Yomong vers Khosnane K Mandoumbé-Koumbidia Kokoto Saly Escale- Fass Kati	Conseil rural Populations	Service départemental des T.P	Service départemental des T.P	
	3. Construction de ponts	Ndiapto Saly- Sine Matar Saly K Samba Ndiaye	Conseil rural Populations	Service départemental des T.P	Service départemental des T.P	PADMIR
	4. Implantation de réseau téléphonique	Ndiapto Koumbidia K Mandoumbé B Kokoto	Populations Conseil rural	Agence Sonatel Kaffrine	Service régional de l'Équipement des Inf. et des Transports	SONATEL
	5. Mise en place d'une radio rurale	Chef lieu de la communauté rurale : Saly Escale	Conseil rural Populations	Sonatel		

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
HYDRAULI UE	1. Construction de châteaux d'eau	Ndipto Boustane Kokoto Ndrané Saly Koumbidia Saly Escale	Comités de gestion A sufor Conseils de gestion CR Populations	Brigade de puits et Forages Brigade de puits et Forages	Brigade des puits et Forages Brigade de puits et Forages	World Vision
	2. Extension du réseau d'adduction d'eau	<u>Lot 1</u> <u>Forage de B Kokoto</u> Diam Diam Kokoto Ndiba Kokoto Kokoto Simong Kokoto Sette Kokoto Ngara M édina Siwol Tiongue Peul <u>Forage</u> <u>Ndipto</u> Médina Saly K. Ndiaye Keur Diam Codé Ndipto	Comités de gestion ASUFOR Comités de gestion CR Populations	Brigade des puits et forages	Brigade des puits et forages	World Vision

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
HYDRAULIUE		<p><u>Lot 2</u> Forage de Sine Matar Keur Bara Gouye Mbande Keur Yéri Vilanène Ndiaye Counda 2 Diengène Keur Soulèye Khosnane</p> <p><u>Forage K Lamine</u> Touba Mbayène Ko Peul Keur Aly Lobé <u>Forage Koumbidia</u> Médina Diènguène</p> <p><u>Lot 3</u> <u>Forage de Saly</u> Saly Toro Diam Diam Saly Bouré Saly Taïba Ngébanène Ndiapto Saly Santhiou Saly S..... Diengene <u>Forage de K Mandoumbé</u> <u>Nioro</u> <u>Daga</u> Médina Gueyène</p>	Populations CR	Brigade puits forages et	Brigade puits et forages	

SECTEURS PRIOTITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
HYDRAULIQUE	3. Fonçage de puits	<u>Lot 1</u> Mousdalifa Minal Ndrané Médina Mbédianène <u>Lot 2</u> Taïba Diagnène Keur Samba Ndiaye Diam Daim Saly Makhama <u>Lot 3</u> Ko Peul Ndiaye Counda 2 Maka Gouye Fass Nianène K. Barra Koumbidia Yomong K. Samba Ndieumbane	Populations Conseil rural	Brigades des puits et Forages	Brigades des puits et Forages	PADMIR World Vision

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
HYDRAULIQUE	Réhabilitation de puits	<u>Lot 1</u> Keur Bara Minal Drame Makhama Thioro Thialène Daga Makag Peulh Maka Gouye Wolof Sam Vilanène <u>Lot 2</u> Tongue Wolof Tiongue Peulh Minal Ibra Dieng Fass Kati Tag Kati Gainte Pathé Koumbidia Peulh Medina Diengene Keur Lamine Koumbidia Soce K Samba Ndieubane <u>Lot 3</u> Keur Soce Missirah Tiekene Ndiapto Wolof Santhie Saly Keur Diengène Ndiapto Saly Sine Matar Sine Nguèyène Vilamène Keur Yéri	CR Populations	Brigade des puits et forages	Brigades des puits et forages	PADMIR

SECTEURS PRIOTITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
HYDRAULIQUE	5. Construction et équipements de forages	Pakala Keur Malick Maram	CR Populations	Brigade puits et forages	Brigade puits et forages	PADMIR
	6. Equipements de puits forages	Ndiapto Saly K Samba Ndieung Bane Fass Kati Mina Ibra Dieng Yomong	CR Populations	Brigade puits et forages	Brigade puits et forages	PADMIR World Vision
	7. Aménagement de bassins de rétention	Vallée ceinturant la CR	CR Populations	Génie Rural Travaux Publics	Génie Rural	World Wision PADMIR

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
PROMOTION FEMININE	1.Installation de unités de transformation céréalières (moulins à mil), batteuses, décortiqueuses)	1 unités centre de CVD lot 1 saly Escalé yomong Ndiapto lot 2 khosnane pakala fass kati lot 3 sine matar K. Mandoumbé Koumbidia	CR populations	Ministère de l'Entreprenariat féminin et du microcrédit		ETAT
	2.Alphabétisation traditionnelle	CR	CR Population Enseignements	IDEN		ANAFA PADMIR World
	3.Formation en gestion administratives et financières des GPF	CR	Populations CR CERP	Ministère de l'EF Et du Microcrédit	S.D du Dev.Social	ANAFA World Vision PADMIR
	4. Formation en entrepreneuriat féminin	CR	Populations CR CERP	Ministère de l'EF Et du Microcrédit	S.D du Dev.Social	ANAFA World Vision PADMIR
	5.Création de groupements d'épargne et de crédit	1 GEC/ centre CVD	Populations CR CERP	Crédit Mutuel Sénégalais FDEA	S.D du Dev.Social	ANAFA Africare World Vision PADMIR
	6. Vulgarisation des foyers améliorés	CR	Populations CERP	Service Dep. Du Dev. Social	S.D du Dev.Social	

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
	1. Construction des abris provisoires	<u>Lot 1</u> Diam Diam Kokoto K Samba Ndieumbane Saly Escale <u>Lot 2</u> Ko Socé Fass Kati <u>Lot 3</u> Sine Matar	CR Populations	IDEN	IDEN	ETAT
	2. Construction et équipement des cantines scolaires	<u>Lot 1</u> Saly Escale Diam Diam Kokoto Koumbidia <u>Lot 2</u> K Mandoumbé Ko Socé K.Samba Dieumbane <u>Lot 3</u> Sine Matar Fass Kati	CR APE Populations	IDEN	IDEN	PAM World Vision Padmir
	3. Affectation d'enseignants	Ecoles de la CR		IDEN	IDEN	ETAT
	4. Formation de moniteurs d'alphabétisation	CR	SODEFITEX ANAF World Vision	IDEN	IDEN	World Vision
	5. Appuis matériels et financiers aux daaras	CR	CR Population	IDEN	IDEN	ONG islamiques
	6. Construction d'écoles arabes	1 écoles/CVD	CR Population	IDEN	IDEN	ONG islamiques

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
EDUCATION ET-FORMATION	7. Construction de classes d'alphabétisation	CR	CR Population Anafa WV	IDEN	IDEN	ONG islamiques
	8. Ouverture de nouvelles écoles	Boustane KokotoKeur Diam CODE Yomong Fass Keur Momath Pakala Nioro Khosnane Vilanene Ndiapto	Population CR	IDEN	IDEN	

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
EDUCATION FORMATION	1. Construction des abris provisoires	Lot 1 Diam Diam Kokoto K Samba Ndieumbane Saly Escale Lot 2 Ko Socé Fass Kati Lot 3 Sine Matar	CR Populations	IDEN	IDEN	ETAT
	2. Construction et équipement des cantines scolaires	Lot 1 Saly Escale Diam Diam Kokoto Koumbidia Lot 2 K Mandoumbé Ko Socé K.Samba Dieumbane Lot 3 Sine Matar Fass Kati	CR APE Populations	IDEN	IDEN	PAM World Vision Padmir
	3. Affectation d'enseignants	Ecoles de la CR		IDEN	IDEN	ETAT
	4. Formation de moniteurs d'alphabétisation	CR	SODEFITEX ANAFI World Vision	IDEN	IDEN	World Vision
	5. Appuis matériels et financiers aux daaras	CR	CR Population	IDEN	IDEN	ONG islamique s
	6. Construction d'écoles arabes	1 écoles/CVD	CR Population	IDEN	IDEN	ONG islamique s

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
ELEVAGE	10 Formation d'auxiliaires locaux	CR	- Populations - CR - CERP	S /Secteurs Elevages Cabinet Vétérinaire privé de Kougheul	S/Secteur Elevage	PAPEL PADMIR
	2.Construction et équipement de dépôt vétérinaire	Chef de la CR Saly Escale	CR Populations	S/Secteurs Elevage	S/Secteurs Elevage	PAPEL
	3. Aménagement de chemins de parcours du bétail	CR	CR Populations CERP			
	4. Construction d'abreuvoirs	Abreuvoir/forage	CR Populations CERP	S/Secteurs Elevage	S/Secteurs Elevage	PAPEL
	5.Construction de magasins de stockage d'aliments de bétail	Saly Escale Ndiapto				
	6. Mise en place et équipements de comités de lutte contre le vol de bétail	1 comité /CVD	ASC CR CERP	CDEPS	CDEPS	

SECTEURS PRIORITAI RES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
JEUNESSE ET SPORTS	1. Formulation en entreprenariat	CR	ASC CR CERP	CDEPS	CDEPS	
	2. Financement d'Activités Génératrices de revenus	CR	ASC GIE CERP	CDEPS	CDEPS	FNPJ
	3. Aménagement ares de jeux	CR	CR ASC Populations	CDEPS	CDEPS	
	4. Equipement des ASC	CR	CR ASC Populations	CDEPS	CDEPS	
ENVIRONNEMENT	1. Aménagement de pare feux	CR	Comités de lutte contre les feux de brousse Populations CR	S/Secteur eaux et Forêts de Khounghoul		
	2. Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse	CR	Comités de lutte contre les feux de brousse Populations CR	S/Secteur eaux et Forêts de Khounghoul		
	3. Formation en gestion des ressources naturelles		Comités de lutte contre les feux de brousse Populations CR	S/Secteur eaux et Forêts de Khounghoul		
	4. Création de pépinières villageoises	CR	Comités de lutte contre les feux de brousse Populations CR	S/Secteur eaux et Forêts de Khounghoul		
	5. Reboisement	CR	CR	Sous préfets	Sous préfets	DGL /Felo World Vision PADMIR

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
STRUCTURE DECENTRALISEE	1. Formation des CR	CR	CR	Sous préfet	Qouq préfet	DGL/Felo World vision PADMIR
	2.Agrandissement et équipement de la maison communautaire	Saly Escale	CR		Sous projet	

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
ENERGIE MINES	1. Installation de plaques solaires	CR	Populations	Ministre de l'énergie des mines		
	2. Mise en place réseau électrique	CR	Populations CR	Secteur Senelec Kougheul	Secteur Senelec Kougheul	Senelec
ARTISANAT	1. Renforcement de capacités	CR	Population CR CERP	Chambre de métiers		
	2. Financement des activités artisanales		Populations CR CMS FDEA	CMS FDEA		BOAD
COMMERCE	1. Création de boutiques villageoises	CR	Populations CMS FDEA	Section locale UNACOIS de kougheul		

SECTEURS PRIORITAIRES	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES			
			LOCAUX	EXTERIEURS		
				Technique	<i>Institutionnel</i>	Financier
TOURISME	Valorisation de boutiques villageoises	Fass Kati, Koumbi Diam-Diam Saly	Populations CR	Services Régional du tourisme		
PECHE	1. formation en pisciculture	- khosmane - Sine matar - Pakala	CR Population	CR des pêches	CR des pêches	
	2. Aùénagement des étrangés	- khosmane - Sine matar - Pakala	CR Pop	CR des pêches	CR des pêches	
	3. Equipements des pêcheurs	Khousmane Sine Matar Pakala	CR pop	CR des pêches	CR des pêches	

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Aspects institutionnels de la mise en œuvre

L'une des prérogatives les plus importantes du Conseil rural est d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de développement local. La complexité de la tâche et la multiplicité des acteurs locaux exigent de procéder à une gestion concertée de la planification et de l'exécution des options de promotion économique et sociale. Dans cette perspective, le Conseil rural sera appuyé par le CIVD, principale structure représentative de la société civile locale. Il sera créé alors des comités de construction, d'entretien et de maintenance des futures réalisations. Auparavant, il sera procédé au choix annuel des investissements à partir des options de développement arrêtées dans le PLD. Le budget sera alors le principal document de planification dans lequel il sera précisé les prévisions de réalisations, leurs coûts estimatifs, les montants des contreparties locales et les partenaires éventuels.

8.2. Horizon temporel du plan

Dans un souci d'harmonisation du PLD avec les documents regional et national de planification, l'horizon temporel est de six (6) ans. Durant la période (2003-2008) , les actions à réaliser, dans la communauté rurale doivent être prévues dans le PLD, ou du moins être totalement en cohérence avec les principales options de développement.

8.3. Système de suivi de la mise en œuvre

Le système de la mise en œuvre permettra de se rendre compte des manquements à toute entreprise de planification et d'apporter en temps opportun les correctifs nécessaires. Il s'appuiera sur un tableau de bord annuel élaboré à partir du PIL de chaque année. Le suivi sera assuré par un comité regroupant les membres du Conseil rural, du CIVD, le sous préfet, le chef de CERP et les principaux partenaires au développement. Le comité devra se réunir au moins une fois par trimestre pour

confronter les réalisations et les prévisions afin d'évaluer l'état d'avancement de l'exécution du plan.

8.4. Cadre de concertation

La mise en place d'un cadre des bailleurs permettra d'affiner et de rationaliser les appuis éventuels des bailleurs de fonds. Cette instance se chargera de coordonner leurs différentes interventions de manière à éviter les chevauchements. Ce cadre de concertation se réunira après le débat d'orientation budgétaire de chaque année afin d'indiquer les actions pour lesquelles les bailleurs peuvent apporter un appui.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Villages	Ecoles	Classes	Abris provisoires	Classes alphabétisation
Saly escale	1	6		1
Santhie saly			1	2
Ndiapto saly				1
Saly toro				1
Médina saly				1
Khosnane				1
Keur diancodé				1
Yamong			1	
Thionga peul				1
Keur madoumbé	1	3	1	1
Musdalifa				1
Diamdiam kokoto	1	2	2	1
Ndiba kukato				1
Taïba niaguène			1	1
Bustane koukoto			3	2
Ndiapto wolof				1
Kao socé	1	3	1	1
Fass nianganghène			1	
Koumbidia	1	7		
Fass keur momath				1
Koumbidia peul				1
Keur lamine				1
Keur ndiambane samba	1	1	1	1
Total	6	22	12	24

Source : DP /CR Saly Escale, Novembre -Décembre 2002

ANNEXE 2 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Villages	Postes de santé	Cases de santé	Maternités
Saly escale	1	1	
Keur diamcodé		1	
Minal ibra dieng			1
Keur mandoumbé	1	1	
Boustane koukoto		1	1
Sine matar			1
Kao socé			1
Hiliassa			1
Pakala			1
Keur samba Ndiabane			1
Keur aly lobé			1
Keur malick maramé			1
TOTAL	2	4	9

ANNEXE 3 : TABLEAU DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Villages	Forages
Saly escale	1
Minal ibra dieng	1
Keur mandoumbé	1
Boustane koukoto	1
Ndiapto Wolof	1
Dialal samba	1
Koumbidia	1
Touba mbayène	1
Keur lamine	1
TOTAL	9

ANNEXE 4 : LISTE DES VILLAGES AVEC LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES (HUMAIN)

N°	Villages	Pop. Tot.	IMPOSABLES			Enfants			Exemptés		
			H	F	TOTAL	G	F	Total	H	F	Total
1	SALY Escale	259	67	60	127	54	77	131		1	1
2	Sainthie Saly	193	41	48	89	46	58	104			
3	Taïba ngébanène	96	21	18	39	35	22	57			
4	Diam diam Saly	209	56	54	110	46	53	99			
5	Ndapto Saly	182	54	52	106	40	36	75			
6	Saly Toro	279	60	60	120	79	68	147	5	7	12
7	Keur Samba Ndiaye	11	29	28	57	32	22	54			
8	Médina Saly	207	44	54	98	50	55	105	0	4	4
9	Sam Dienghène	89	22	21	43	48	19	37	3	6	9
10	Keur diam Codé	177	26	34	60	64	49	113	1	3	4
11	Bourel Saly										
12	Yomong	152	42	43	85	34	32	66	1	1	2
13	Koumbidia Yomong	108	28	31	59	25	20	45	2	2	4
14	Médina mbédianène	114	32	24	56	30	22	52	3	3	6
15	Thiongue Wolof	167	48	53	101	33	33	66	2	2	4
16	Minal ibra dieng	162	45	47	92	40	30	70			
17	Tiongue peul	236	55	65	120	48	59	107	3	6	9
18	Keur Mandoumbé	1236	242	275	517	318	351	669	30	20	50
19	Keur farang	73	23	24	47	15	11	26			
20	Ndangha	116	41	31	72	21	22	43			
21	Wouye bouré ndomène	179	54	38	92	46	38	84	3	0	3
22	Nioro THIALENE	203	55	48	103	55	45	100			
23	Ndiapto SARA										
24	Médina Ngueyène	5	2	1	3	1	1	2			
25	Fass katy	396	104	98	202	102	92	194			
26	Mousdalifa	96	16	20	36	29	26	55	1	4	5
27	Diamdiam Koukouto	169	29	30	59	51	55	106	1	3	4
28	Médina Siwal	126	22	17	39	35	40	75	1	11	12
29	Ndiba Koukouto	112	29	24	53	32	33	55		4	4
30	Médina Katy	69	15	16	31	23	15	38			
31	Taïba Diagnène	68	24	18	42	21	5	26			
32	Tague Katy	41	20	10	30	5	6	11			
33	Guinte Simbigne	127	38	33	71	32	22	54	1	1	2
34	Boustane Koukouto	352	69	76	145	112	77	189		18	18
35	Sine Matar	263	53	63	116	96	49	145	1	1	2
36	Ndiaye Counda 2	155	33	35	68	49	28	77	3	7	10
37	Vilanène	182	51	64	115	36	31	67			
38	Dienghène K .Soulye	140	26	23	49	14	77	91			
39	Sine Ngueyène	236	48	44	92	74	61	135	5	4	9
39	Gouye Mbande	109	30	27	57	34	18	52			
41	Keur Héri	187	46	53	99	50	38	88			

42	Ndiapto Wolof	225	44	47	91	60	53	113	4	7	11
43	Ko peul	55	20	17	37	12	5	17		1	1
44	Ko Socé	610	107	100	205	195	208	403			
45	Dialal samba	36	11	9	20	6	8	14	1	1	2
46	Bagdad	26	5	7	12	7	6	13	1		1
47	Ndiapto peul	196	51	50	101	47	46	93		2	2
48	Hiliyassa	342	58	64	122	104	108	212		8	8
49	Pakala	571	162	145	307	71	158	229	12	33	45
50	Maka Gouye Wolof	265	126	52	41	20	13	33			
51	Maka Gouye peul	73	24	21	45	16	8	24	2	2	4
52	Fass Dienghène	112	28	29	57	25	30	55			
53	Sam Pathé Vilanène	184	40	35	75	54	52	106	1	3	4
54	Koumbidia	508	79	94	173	160	164	324	5	6	11
55	Fass k Momath	179	36	34	70	36	42	81		8	8
56	Mbayène Momath	45	12	12	24	13	8	21			
57	Touba mbayène	166	39	35	74	39	50	89	1	2	3
58	Koumbidia peul	319	73	74	147	96	72	169	2	2	4
59	Keur lamine	245	53	57	110	70	61	131	1	3	4
60	Kouthia ndawène	105	23	19	42	37	26	63			
61	Keur Sagar ndiaye	139	50	40	90	20	25	45	2	2	4
62	K. Samba Ndiambane	572	128	136	264	145	146	291	7	10	17
63	K. Aly Lobé	267	55	67	122	77	67	144			
64	Khosnane	342	82	78	160	92	76	168	6	8	14
65	Ndramé Saly	157	48	51	99	38	20	58			
66	Makhama	59	24	25	49	6	4	10			
67	Minal Ndramé	70	21	25	46	11	13	24			
68	Keur Malick Maram	360	66	94	160	94	86	180	8	12	20
69	Keur barra	237	63	69	132	52	33	85	10	10	20
70	Koukouto Ngara	95	20	10	38	24	30	54	3		3
TOTAL		13841	3288	3256	6544	3044	3893	6937	132	228	360

ANNEXE 5 : FICHE SIGNALETIQUE DU CONSEIL RURAL

N°	Prénoms-Noms	fonction	Niveau d'instruction	Profession	Village d'origine	Parti politique
1	Amath DIOP	PCR	arabe	Cultivateur/commerçant	Yomong	PDS
2	Barra DIA	Pdt C ^{sion} fourrières	arabe	cultivateur	Minal ibra Dieng	PDS
3	Fatou DIENG	Conseillère rurale	-	ménagère	Minal ibra Dieng	PS
4	Birèye BA	2 ^{ème} vice président	-	éleveur	Tiongue peul	PDS
5	Dame GUEYE	Cr	arabe	cultivateur	Fass kati	PS
6	Penda SALL	Cr	-	ménagère	Fass kati	PS
7	Moustapha DIENG	C ^{sion} Dev. projets	arabe	cultivateur	Fass kati	AFP
8	Babacar GUEYE	c ^{sion} Santé	arabe	cultivateur	Fass kati	AFP
9	Amadou Dame Sall	Pdt C ^{sion} Dev. projets	arabe	cultivateur	Boustane koukoto	AFP
10	Sette SALL	Cr	Alphabétisé en wolof	cultivateur	Koukoto Simong	PS
11	Mor BABA MBAYE	Cr	arabe	cultivateur	Sine Matar	PS
12	Mor sèye SECK	Pdt C ^{sion} Dev. projets	arabe	cultivateur	Keur barra	PS
13	LAYINE MBAYE	Cr	arabe	cultivateur	Khosnane	PS
14	Omar GUEYE	Cr	arabe	cultivateur	Pakala	PS
15	Malick BADIANE	Cr	scolarisé	cultivateur	Keur mandoumbé	PS
16	Sette TOP	Cr	scolarisé	cultivateur	Keur mandoumbé	PS
17	Momath DIENG	Pdt C ^{sion} Domaniale	alphabétisé	cultivateur	Médina Dienghène	AFP
18	Amady BA	C ^{sion} Domaniale	alphabétisé	éleveur	Koumbidia peul	AFP
19	Aly BA	C ^{sion} Domaniale	alphabétisé	éleveur	Koumbidia peul	PDS
20	Mactar GUEYE	Pdt C ^{sion} finances	arabe	cultivateur	Saly escale	PDS
21	Kéba CISSE	C ^{sion} fourrières	arabe	cultivateur	Ko Socé	AFP
22	Momath SALL	Pdt C ^{sion} Santé	arabe	cultivateur	keur Samba Ndieumbane	AFP

23	Aliou Nguebane	Pdt C ^{sion} Jeunes et femmes	arabe	cultivateur	Santhiou SALY	AFP
24	Ndèye Ndiambou Ndiaye	C ^{sion} Jeunes et femmes	-	ménagère	SALY escale	AFP
25	Ibrahima DIALLO	C ^{sion} Jeunes et femmes	arabe	cultivateur	Médina SALY	AFP
26	Kérang CAMARA	Pdt C ^{sion} hydraulique	alphabétisé	cultivateur	Koumbidia Socé	PDS
27	Naï mbelly DIALLO	C ^{sion} hydraulique	-	cultivateur	Ko peul	PDS
28	YORO BA	C ^{sion} hydraulique	-	Pdt GIE Eleveurs	Ndipto saly	URD
29	Babacar MBAYE	1 ^{er} VICE PDT	arabe	cultivateur	Keur Samba Ndieumbane	AFP
30	Omar NDOME	Cr	arabe	cultivateur	Keur Samba Ndieumbane	URD
31	Ousmane mbaye	Cr	arabe	cultivateur	Keur Aly Lobé	PS
32	DAME SALL	Cr	arabe	cultivateur	Fass keur Momath	CR

ANNEXE 6 : FICHE SIGNALÉTIQUE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB)

CVD/Structures	GPF	GIE	ASC	Dahira	Mbotaye	Asufor	Comité de lutte contre F.B.	Comité de santé	APE	Section villageoise	Group. mixte	Assoc. De jeunes	TOTAL OCB
Koumbidia	13	8	3	6	5	3	1	1	1				41
Fass katy	15	7	3		3		1	1					30
Yamong	7	1	1	1	7		1						18
Khosnane	10	4	3	10	10	1	1			3	11	4	57
Saly escale	10	5	3	2	2	1	1	1	1	1			27
Ndiapto	8			1						1			10
Pakala	8	2	1	1						1			13
Sine Matar	5	3	2	3						1			14
Keur Mandoumbé	5	3	1	7				1	1				18
Total	81	33	17	31	27	5	5	4	3	7	11	4	

**ANNEXE 7 : EVOLUTION BUDGET CONSEIL RURAL SUR LES 03 DERNIERES ANNEES
 1999-2001**

Années	Rubriques	Crédits votés	Crédits autorisés
1999	Section de fonctionnement	5 475 262	5 475 262
	- Dépenses	8 939 634	8 939 634
	- Recettes		
	- Déficit ou excédent	3 434 372	3 464 372
	Section d'investissement		
	- Dépenses	3 484 372	3 484 972
	- Recettes	20 600	20 600
	- Déficit	3 464 372	3 464 372
	- ou excédent		
	Résultat global	8 960 234	8 960 234
<i>Années</i>	Rubriques	Crédits votés	Crédits autorisés
2000	Section de fonctionnement	4 250 000	4 250 000
	- Dépenses	8 000 000	8 000 000
	- Recettes		
	- Déficit		
	- ou excédent	3750000	3750000
	Section d'investissement		
	- Dépenses	3750000	3750000
	- Recettes		
	- Déficit	3750000	3750000
	- ou excédent		
Résultat global	8000000	8000000	
<i>Années</i>	Rubriques	Crédits votés	Crédits autorisés
2001	Section de fonctionnement		
	- Dépenses	4150000	4150000
	- Recettes	8000000	8000000
	- Déficit		
	- ou excédent	3850000	3850000
	Section d'investissement		
	- Dépenses	3850000	3850000
	- Recettes		
	- Déficit	3850000	3850000
	- ou excédent		
Résultat global	8000000	8000000	

FICHE DE PROJET

Sous –Secteur : AGRICULTURE

Titre : Projet de développement du secteur agricole

Objectifs

L'objectif du projet est de créer les conditions optimales de pratique de l'activité agricole dans la communauté rurale de Saly Escale. Il a plusieurs composantes :

- l'accès au matériel et aux intrants agricoles
- la fertilisation des sols
- la réhabilitation et la construction d'équipements
- Renforcement de capacités

Justification

Plusieurs facteurs entravent le développement de l'agriculture dans la communauté rurale. L'activité agricole se heurte ainsi à des difficultés qui se résument pour l'essentiel à :

- L'appauvrissement des superficies cultivables ;
- L'accès difficile aux intrants agricoles ;
- La vétusté du matériel agricole ;
- Les difficultés de conservation des produits agricoles et maraîchers ;
- L'insuffisante maîtrise des circuits de commercialisation ;
- Le manque de connaissances précises en techniques de maraîchage ;

Contenu du projet

Le projet contient les actions spécifiques suivantes :

- Construction de magasins céréaliers ;
- Réhabilitation de magasins de stockage ;
- Formation en techniques de production et de conservation maraîchères ;

Bénéficiaires

Le projet cible tous les agriculteurs de la communauté rurale car l'activité agricole y est la principale occupation socio-économique.

Localisation des actions

Construction de magasins céréaliers

Le problème de la conservation des produits agricoles, en particulier des céréales, se pose encore avec acuité dans certains villages. La construction de magasins céréaliers ne manquera pas d'atténuer ces difficultés. Cinq (5) réalisations sont ainsi prévues dans les localités suivantes :

Année1 : Ndiapto et Yomong

Année 2 : Keur Mandoumbé et Khosnane

Année 3 : Pakala

Réhabilitation de magasins de stockage

Cette action vise la réfection de magasins de stockage qui sont dans un état de délabrement assez avancé. Les équipements concernés sont ceux implantés dans les villages de Médina Dienghène pour la première année, Fass Kati et Sine Matar pour la deuxième année et Sine Ngueyène pour la troisième année.

Formation en techniques maraîchères

Le renforcement des compétences en maraîchage touche toute la population de la communauté rurale , en particulier les populations riveraines de la rivière.

Coût estimatif du Projet

ACTIONS	Nombre	Prix unitaire	COUT (FCFA)
1. Construction de magasins céréaliers	2 500 000	5	12 500 000
2. Réhabilitation de magasins de stockage	800 000	4	3 200 000
3. Formation en techniques maraîchères	350 000	3	1 050 000
COUT TOTAL	-	-	16 750 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par des partenaires au développement, le conseil rural et les bénéficiaires. Si les participations des éventuels bailleurs et du Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de 5 588 825 FCA dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : SANTE

Titre : Projet de redynamisation des structures sanitaires

Objectifs

L'objectif général du projet est d'améliorer l'offre de services de santé dans la communauté rurale. Le projet prend en charge les aspects spécifiques suivants :

- Renforcement de capacités du personnel sanitaire
- Augmentation des moyens d'action des structures sanitaires

Justification

L'offre de services de santé n'est pas satisfaisante dans la communauté rurale. Les populations éprouvent encore beaucoup de difficultés pour faire face convenablement à leurs problèmes de santé. Cette situation est due dans une large mesure à :

- l'insuffisance de cases de santé
- Le niveau d'équipement relativement faible des postes de santé
- Le manque de formation des ASC et des matrones
- L'accès difficile aux médicaments

Contenu du projet

Le projet comporte quatre (4) principaux volets :

- Formation d'ASC et de matrones
- Construction et équipement de dépôts pharmaceutiques
- Equipement de poste de santé
- Construction et équipement cases de santé

Bénéficiaires

Toute la population de la communauté rurale est ciblée par le projet.

Localisation des actions

- ***Formation des ASC et matrones***

Elle sera mise en œuvre au cours de la première année du PAP et concernera les cases de santé des villages suivants : Boustane Kokoto, Fass Katy, Minal Ibra Dieng, Keur Samba Dieumbane, KO Socé, Sine Matar, Khosnane, Keur Malick Maram, Pakala.

- ***Construction et équipement de dépôts pharmaceutiques***

Les dépôts seront construits dans deux villages centres polarisateurs selon l'échéancier qui suit :

Année 1 : Khosnane

Année 2 : Boustane Kokoto

- ***Équipement de postes de santé***

Il concernera les deux postes de santé de la communauté rurale : Saly Escale pour l'année 1 et Keur Mandoumbé pour l'année 2.

- ***Construction et équipement de cases de santé***

Des cases de santé seront construites dans plusieurs villages selon le chronogramme suivant :

Année 1 : Wouye bouré Ndomène, Fass Keur Momath, Minal Ndramé, Santhiou Saly.

Année 2 : Yomong, Médina Siwol, Ndiapto Saly, Maka Gouye, Médina Diengène, Ndiapto, Vilanène.

Année 3 : Tiongue peul, Ndiba kokoto, Nioro Thialène, Keur Yéri, Sam Vilanène, Ndramé Saly.

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Prix unitaire	COUT (F CFA)
1. Formation des ASC et matrones	-	300 000	300 000
2. Construction et équipement de dépôts pharmaceutiques	2	3 000 000	6 000 000
3. Equipement de poste de santé	2	3 500 000	7 000 000
4. Construction et équipement de cases de santé	5 000 000	17	85 000 000
Total	-	-	98 000 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par des partenaires au développement, le conseil rural, les comités de santé et les bénéficiaires. Si les participations des éventuels bailleurs et du Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION

Titre : Projet d'amélioration des réseaux de transport et de télécommunication dans la communauté rurale.

Objectifs

Les objectifs du projet sont de deux ordres :

- faciliter les mouvements des biens et des personnes dans la communauté rurale ;
- promouvoir les échanges avec l'extérieur.

Justification

La plupart des villages sont très enclavés. Leur accès est particulièrement difficile durant la période hivernale à cause de nombreux ravins causés par les eaux de ruissellement. Il s'y ajoute que la principale piste latéritique est dans un état impraticable. Par ailleurs, le réseau téléphonique n'est pas très développé pour permettre une bonne communication avec l'extérieur. De même, l'indisponibilité du signal de plusieurs radios ne permet pas une bonne information de la population.

Contenu du projet

La principale action du projet est la construction de ponts.

Bénéficiaires

Le projet cible tous les agriculteurs de la communauté rurale car l'activité agricole y est la principale occupation socio-économique.

Localisation des réalisations

- Construction de ponts

Année 1 : Ndiapto

Année 2 : Saly - Sine Matar

Année 3 : Saly - Keur Samba Dieumbane

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Prix unitaire	COUT (F CFA)
3. Construction de ponts	-	-	30 000 000
COUT TOTAL	-	-	30 000 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par des partenaires au développement, le conseil rural et les bénéficiaires. Si les participations des éventuels bailleurs et du Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de 5 588 825 F CFA dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : HYDRAULIQUE

Titre : Projet d'amélioration de la maîtrise de l'eau

Objectif

L'objectif du projet est de renforcer les équipements hydrauliques afin de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins en eau.

Justification

Le niveau d'accès à l'eau n'est pas toujours satisfaisant dans la communauté rurale. Les populations parviennent difficilement à faire à leurs besoins en eau de boisson et de production. En dépit de l'intervention de World Vision, notamment dans la construction et l'équipement d'infrastructures hydrauliques, la situation actuelle est marquée par l'insuffisance des ouvrages. De plus, la plupart des puits sont dans un état relativement vétuste.

Au total, les contraintes majeures relatives au volet hydraulique sont :

- L'insuffisance des équipements des ouvrages hydrauliques ;
- La vétusté des puits ;
- L'insuffisance des forages et des puits
- La faiblesse du réseau d'adduction d'eau.

Contenu du projet

Les différentes actions prévues sont :

- 1) Le fonçage de puits
- 2) La réhabilitation de puits ;
- 3) L'aménagement de bassins de rétention.

- 4) La construction de châteaux d'eau
- 5) L'extension du réseau d'adduction d'eau
- 6) La construction et l'équipement de forages
- 7) L'équipement de puits -forages ;

Bénéficiaires

Le projet cible tous les agriculteurs de la communauté rurale car l'activité agricole y est la principale occupation socio-économique.

Localisation des actions

- **Le fonçage de puits**

Année 1 : Mousdalifa, Minal Ndramé, Médina Mbédianène ;

Année 2 : Taïba Diagnène, Keur Samba Ndiaye, Diam Diam Saly, Makhama

Année 3 : Ko peul, Ndiaye Counda 2, maka Gouye, Fass Nianène, Keur Bara, Koumbidia, Yomong, Keur Samba Ndieumbane

- **La réhabilitation de puits**

Les villages suivants sont ciblés selon la programmation qui suit :

Année 1 : Keur Bara, Minal Ndramé, Makhama, Nioro Thialène, Daga, Maka Gouye Peul, Maka Gouye Wolof, Sam Vilanène

Année 2 : Tiongue Peul, Tiongue Wolof, Minal Ibra Dieng, Fass kati, Tag kati, Gainte Pathé, Koumbidia Peul, Médina Diengène, Keur Lamine, Koumbidia Socé et Keur Samba Ndieumbane.

Année 3 : Ko Socé, Missirah Tiékène, Ndiapto Wolof, Santhie Saly, Sam Diengène, Ndiapto Saly, Sine Matar, Sine Ngueyène, Vilanène et keur Yéri.

- **L'aménagement de bassins de rétention**

Neuf (9) bassins seront aménagés sur la vallée ceinturant la communauté rurale au cours des trois prochaines années. Ils ciblent les points d'eau situés entre les villages suivants selon le calendrier ci-après :

Année 1 : Hiliyassa- Ndipto, Keur Samba Ndiaye- Saly, Vilanène-Pakala

Année 2 : Médina Diengène-Koumbidia, Sine Matar-Saly, Fass keur Momath-Keur Samba Ndieumbane

Année 3 : Santhiou Saly – Keur Sagar Ndiaye, Mbayène Momath- Keur Lamine, Médina Diengène- Keur Samba

- **La construction de châteaux d'eau**

Elle aura lieu selon le chronogramme suivant :

Année 2 : Boustane kokoto

Année 3 : Saly Escale.

- **L'extension du réseau d'adduction d'eau**

L'extension du réseau d'adduction d'eau sera en adéquation avec la construction de châteaux d'eau. Elle se fera selon le calendrier ci après :

Année 2 : forage de Boustane Kokoto (8 villages à raccorder) ,

Année 2 : forage de Sine Matar (7 villages), forage de Keur Lamine (3 villages),

Année 3 : forage de Saly (7 villages),

- **L'équipement de puits-forages**

Année 2 : Ndipto Saly, Keur Samba Ndieumbane, ,

Année 3 : Fass kati ,Minal Ibra Dieng et Yomong

- **La construction et l'équipement de forage**

Année 3 : Keur Malick Maram

Coût estimatif du projet

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1. Le fonçage de puits	16	6 000 000	84 000 000
2. La réhabilitation de puits	29	800 000	23 200 00
3. L'aménagement de bassins de rétention	9	2 500 000	22 500 000
4. La construction de châteaux d'eau	2	35 000 000	70 000 000
5. L'extension du réseau d'adduction d'eau	6 000 000	33	198 000 000
6. L'équipement de puits-forages	5	2 000 000	10 000 000
7. La construction et l'équipement de forages	1	80 000 000	80 000 000
COUT TOTAL			487 700 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par des partenaires au développement, le conseil rural et les bénéficiaires. Si les participations des éventuels bailleurs et du Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : ACTION SOCIALE ET PROMOTION FEMININE

Titre : Projet d'amélioration de la condition féminine

Objectifs

Le projet vise l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il est constitué de deux principaux volets :

- L'allégement des travaux et des femmes
- L'appui à l'exercice d'activités productives

Justification

La surcharge des travaux ménagers, le manque d'instruction et la faiblesse de l'appui aux groupements féminins n'ont pas jusqu'ici permis aux femmes de participer activement au processus de développement socio-économique de la communauté rurale. L'insuffisance des unités de transformation céréalière accroît la pénibilité des travaux domestiques. De plus, les associations féminines ne sont appuyées et soutenues financièrement en vue de propulser des activités génératrices de revenus. Cette situation explique dans une large mesure la précarité des conditions de vie des femmes.

Contenu du projet

Le projet comporte les actions principales suivantes :

- 1) L'installation d'unités de transformation céréalières ;
- 2) L'alphabétisation traditionnelle ;
- 3) La formation en gestion administrative et financière des GPF ;
- 4) La formation en Entrepreneuriat féminin ;
- 5) La création de Groupements d'Epargne et de Crédit (GEC) ;
- 6) La vulgarisation des foyers améliorés .

Bénéficiaires

Les cibles du projet sont naturellement les femmes qu'elles soient dans les groupements informels, les GPF ou les GIE.

Localisation des actions

- **L'installation d'unités de transformation céréalières**

Les unités seront installées dans les villages centres des CVD mis en place avec l'appui du PADMIR. L'implantation de ces équipements suivra le processus suivant :

Année 1 : Saly Escale, Yomong, Ndiapto

Année 2 : Khosnane, Pakala, Fass Kati

Année 3 : Sine Matar, Keur Mandoumbé, Koumbidia

- **La vulgarisation des foyers améliorés**

Le renforcement de capacités aura lieu au niveau des villages centres pendant toute la durée de la mise en œuvre du PIL.

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1.L'installation d'unités de transformation céréalières	4500 000	9	40 500 000
2. La vulgarisation des foyers améliorés	-	-	1 150 000
COUT TOTAL	-	-	41 650 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par des partenaires au développement, le conseil rural, les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les bénéficiaires. Si les participations des éventuels bailleurs et du Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations

bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : EDUCATION / FORMATION

Titre : Projet de développement de l'éducation et de la formation dans la communauté rurale

Objectifs

Le projet vise l'amélioration de l'offre de services éducatifs dans la communauté rurale.

Ses objectifs intermédiaires se présentent ainsi qu'il suit :

- Améliorer les conditions d'étude des élèves
- Diminuer les taux d'abandon et de déperdition scolaires
- Réduire l'analphabétisme en général , en particulier celui des femmes
- Appuyer les initiatives locales d'éducation et de formation

Justification

De nombreuses difficultés entravent le bon développement de l'éducation et de la formation. Elles sont relatives, entre autres, à l'insuffisance d'enseignants et de salles de classes, le manque de motivation des moniteurs d'alphabétisation. En outre, le relatif éloignement des écoles et le manque de moyens des cantines scolaires expliquent dans une certaine mesure les taux élevés d'abandon et de déperdition scolaires. Par ailleurs, l'éducation non formelle souffre également de manque de moyens.

Contenu du projet

- Construction et équipement des abris provisoires ;
- Construction et équipement des cantines scolaires

Localisation des actions

- **Construction et équipement des abris provisoires**

Année 1 : Diam-diam kokoto, Keur Samba Ndieumbane, Saly Escale

Année 2 : Ko Socé, Fass Kati

Année 3 : Sine Matar

- **Construction et équipement de cantines scolaires**

Année 1 : Saly Escale, Diam-Diam Kokoto, Koumbidia

Année 2 : Keur Mandoumbé, Ko Socé et Keur Samba Ndieumbane

Année 3 : Sine Matar, Fass Kati

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1.Construction et équipement des abris provisoires	8	4 000 000	32 000 000
2.Construction et équipement des cantines scolaires	8	2 000 000	16 000 000
COUT TOTAL	-	-	48 000 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par l'Etat, des partenaires au développement, le conseil rural, les Associations des Parents d'Elèves (APE) et les bénéficiaires. Si les participations des pouvoirs publics, des éventuels bailleurs et le Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : ELEVAGE

Titre : Projet de redynamisation de l'élevage dans la communauté rurale

Objectifs

L'objectif global du projet est de développer l'activité d'élevage. Le projet vise particulièrement :

- La maîtrise de l'hydraulique pastorale ;
- L'amélioration de la santé animale ;
- La disponibilité de l'alimentation du bétail.

Justification

Le développement de l'élevage est freiné dans la communauté rurale de Saly par de nombreux facteurs parmi lesquels l'on peut citer : le manque d'aménagement pastoral, la non maîtrise de l'eau, l'accès difficile à l'alimentation du bétail et aux médicaments ainsi que la persistance de certaines épizooties. La fréquence du vol de bétail constitue une sérieuse entrave à l'exercice de l'activité.

Contenu du projet

Dans le but de surmonter les facteurs susmentionnés, les populations ont identifié un ensemble d'actions :

- La formation d'auxiliaires vétérinaires
- La construction et l'équipement de dépôt vétérinaire
- La construction d'abreuvoirs
- La construction de magasins de stockage d'aliments de bétail

Localisation des actions

- **La formation d'auxiliaires vétérinaires**

Il s'agit de former 90 auxiliaires locaux durant à raison de 30 par an (10 /CVD pour trois CVD).

- **La construction d'abreuvoirs**

Au niveau de chaque CVD, des abreuvoirs seront construits dans les villages disposant de forages motorisés.

- **La construction et l'équipement de dépôt vétérinaire**

Le dépôt sera construit à Saly Escale au cours de l'année 1.

- **La construction de magasins de stockage d'aliments de bétail**

- Le magasin sera implanté à Saly Escale, chef lieu de la communauté rurale.

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1.formation d'auxiliaires vétérinaires	-	-	1 050 000
2. Construction d'abreuvoirs	7	400 000	2 800 000
3 Construction et l'équipement de dépôt vétérinaire	1	10 000 000	10 000 000
4.Construction de magasins de stockage d'aliments de bétail	1	4 500 000	4 500 000
COUT TOTAL	-	-	18 350 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par l'Etat, des partenaires au développement, le conseil rural, les GIE d'éleveurs. Si les participations des éventuels bailleurs et le Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 FCFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : JEUNESSE ET SPORTS

Titre : Projet de promotion des activités de jeunes

Objectifs

Le projet vise le plein épanouissement des jeunes en améliorant les conditions dans lesquelles ils exercent leurs activités culturelles, sportives et socio-économiques.

Justification

Le contexte actuel de la communauté rurale n'est pas propice à l'épanouissement des jeunes. Il est marqué par l'insuffisance d'infrastructures culturelles et sportives, le manque d'activités rémunératrices durant la saison sèche ainsi que le fort taux d'analphabétisme.

Contenu du projet

Les actions destinées à la promotion des jeunes sont :

- La formation en initiative économique ;
- La mise en place d'un système de financement des activités économiques des jeunes (ouverture de ligne de crédit) ;
- L'aménagement de terrains de sports
- L'équipement des ASC.

Bénéficiaires

Les cibles du projet sont les jeunes de la communauté rurale

Localisation des actions

- **La formation en entrepreneuriat**

Elle se déroulera dans chaque CVD. Prévues pour une durée de 3 ans, la formation concernera cent quatre vingt (180) jeunes de la communauté à raison de vingt (20) jeunes /CVD.

- **L'aménagement de terrains de sports**

Des aires de jeux seront aménagées au niveau de chaque CVD :

Année 1 : Keur Mandoumbé, Pakala, Ndiapto

Année 2 : Yomong, Fass Kati, Koumbidia

Année 3 : Saly Escale, Khosnane, Sine Matar

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1. La formation en Entreprenariat	-	-	1 050 000
2 L'aménagement aires de jeux	1 000 000	25	25 000 000
COUT TOTAL	-	-	26 050 00

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par les partenaires au développement, le conseil rural et les ASC. Si les participations des éventuels bailleurs et le Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : ENVIRONNEMENT

Titre : Projet de lutte contre la dégradation de l'environnement

Objectifs

Le projet vise à lutter contre la détérioration de l'environnement. Les objectifs spécifiques sont :

- Restaurer le couvert végétal
- Lutter contre l'érosion hydrique et éolienne
- Préserver les espèces fauniques
- Réduire le déboisement

Justification

La détérioration des ressources naturelles est manifeste dans la communauté rurale de Saly Escalé. La végétation, naguère très dense, est actuellement clairsemée avec la présence de quelques rares espèces. De même, la faune est réduite à sa plus simple expression. Cette situation est la résultante de la conjugaison de facteurs anthropiques (coupe abusive de bois de chauffe, débroussaillage et dessouchage) et de facteurs naturels (érosion hydrique et éolienne principalement). Par conséquent, la préservation des ressources naturelles ne peut être réalisée qu'en mettant un ensemble d'actions combinées.

Contenu du projet

Le projet comporte les actions suivantes :

- Aménagement de pare-feux
- Equipement de comité de lutte contre les feux de brousse ;
- Formation en Gestion des Ressources Naturelles (GRN)
- Création de pépinières villageoises
- Reboisement

Localisation des actions

- **Aménagement de pare-feux**

Il s'agit d'aménager une ceinture de pare-feux autour de la communauté rurale.

- **Equipement de comité de lutte contre les feux de brousse**

L'action consiste à mettre en place et à équiper 20 comités intervillageois de lutte contre les feux de brousse.

- **Formation en Gestion des Ressources Naturelles (GRN)**

Elle vise à former en trois ans 120 personnes aux techniques de gestion des ressources naturelles

- **Création de pépinières villageoises**

Chaque CVD disposera d'une pépinière intervillageoise selon l'échéancier suivant :

Année 1 : Saly Escale, Khosnane, Sine Matar

Année 2 : Yomong, Fass Kati, Koumbidia

Année 3 : Keur Mandoumbé, Pakala, Ndiapto

- **Reboisement**

L'opération concerne chaque année l'ensemble de la communauté rurale.

Coût estimatif du projet

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1. Aménagement de pare-feux	27 km	80 000 f/jm	2 160 000
2. Equipement de comité de lutte contre les feux de brousse	20	2 500 000	50 000 000
3. Formation en Gestion des Ressources Naturelles (GRN)	-	-	1 350 000
4. Création de pépinières villageoises	21	1 000 000	21 000 000
5. Reboisement	-	-	1 500 000
COUT TOTAL	-	-	76 010 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par les partenaires au développement et le conseil rural. Si les participations des éventuels bailleurs et le Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : APPUI INSTITUTIONNEL

Titre : Projet de renforcement des moyens du Conseil rural

Objectifs

Le projet a pour objectif principal la promotion d'une bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités des élus locaux.

Justification

Le contexte institutionnel relatif à la décentralisation est marqué par la responsabilisation des acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre de leurs options de développement. Malheureusement, le Conseil rural, principal maître d'œuvre des actions de développement ne dispose pas en son sein des compétences requises pour prendre en charge les prérogatives dévolues. De plus, l'état de délabrement de la maison communautaire ne favorise pas une réelle promotion de la gouvernance locale.

Contenu du projet

Le projet a deux volets :

- La formation des conseillers ruraux
- La réhabilitation de la maison communautaire

Localisation des actions

- **La formation des conseillers ruraux**

Il s'agit de doter les conseillers ruraux tout au long de leur mandat des aptitudes nécessaires à l'exercice de leurs charges.

- **La réhabilitation de la maison communautaire**

L'action est relative à la réhabilitation de la maison communautaire, sise à Saly Escale.

Coût estimatif des projets

ACTIONS	Nombre	Coût unitaire	COUT (F CFA)
1. La formation des conseillers ruraux	-	-	4 500 000
2.La réhabilitation de la maison communautaire	1	4 000 000	4 000 000
COUT TOTAL	-	-	9 500 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré conjointement par les partenaires au développement et le conseil rural. Si les participations des éventuels bailleurs et le Conseil rural seront principalement d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.

FICHE DE PROJET

Sous Secteur : PECHE

Titre : Projet de développement de la pêche continentale

Objectifs

Le projet vise l'intensification de l'activité de pêche au niveau des villages riverains de l'affluent du fleuve Gambie.

Justification

Malgré l'existence de l'affluent très poissonneux, la pêche est toujours une activité marginale dans la communauté rurale. Une bonne politique de mise en valeur du potentiel existant ne manquera de procurer des revenus assez substantiels aux populations riveraines.

Contenu du projet

Formation en pisciculture ;

Localisation des actions

Les actions seront principalement localisées dans les villages de Sine Matar, Khosnane et Pakala où l'activité de pêche est pratiquée.

Coût estimatif des projets

ACTIONS	COUT (F CFA)
Formation en pisciculture	300 000
COUT TOTAL	300 000

Participations attendues

Le financement du projet sera assuré par le conseil rural et les populations. Si la participation du Conseil rural sera d'ordre financier, les contributions attendues des populations bénéficiaires seront surtout en nature (apport de main d'œuvre et de certains matériaux locaux). Le Conseil rural a déjà prévu une enveloppe de **5 588 825 F CFA** dans le budget 2003. Ce montant représente la contrepartie financière nécessaire à la mobilisation de la contribution du PADMIR et du PSIDEL pour la réalisation des actions prévues au cours de la première année de mise en œuvre du PIL.